



Assemblée générale

Soixante-sixième session

19^e séance plénière

Vendredi 23 septembre 2011, à 9 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Al-Nasser (Qatar)

La séance est ouverte à 9 h 15.

Allocution de S. E. M. John Evans Atta Mills, Président de la République du Ghana

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Ghana.

M. John Atta Mills, Président de la République du Ghana, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. John Atta Mills, Président de la République du Ghana, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mills (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter vivement de votre élection au poste de Président de l'Assemblée générale pour la présente session. Je saisis également cette occasion pour remercier sincèrement votre prédécesseur, M. Joseph Deiss, pour la grande compétence avec laquelle il a présidé la soixante-cinquième session.

Le Ghana s'associe au reste du monde pour accueillir un pays frère, le Soudan du Sud, parmi la famille des Nations Unies. Nous espérons sincèrement que le Soudan du Sud, qui a pris la place qui lui

revenait au sein de cet organe, grandira et deviendra prospère. Nous tenons également à féliciter le Secrétaire général de sa nomination pour un deuxième mandat. C'est un gage manifeste de l'excellent travail qu'il a accompli durant son premier mandat.

Il a été établi de longue date que les activités de maintien et de consolidation de la paix de l'ONU ont considérablement contribué à l'action de l'Organisation en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales au fil des ans. Nous remarquons cependant que ces activités continuent de prendre des dimensions complexes qui exigent une planification à long terme et des réformes urgentes afin de permettre à l'ONU de faire face aux problèmes qui surviennent.

C'est dans ce contexte que le Ghana réaffirme son appui au programme de réforme en cours entrepris par l'ONU en concertation avec les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police. Toutefois, nous insistons sur le fait qu'il est nécessaire d'organiser des consultations tripartites régulières entre l'ONU, le Secrétariat, le Conseil de sécurité et les pays fournisseurs de contingents et d'effectifs de police.

Comptant parmi les principaux fournisseurs de contingents et d'effectifs de police aux opérations des Nations Unies, le Ghana conserve son attachement indéfectible aux idéaux et aux objectifs de l'ONU. En conséquence, je tiens à assurer les Membres que tant qu'il en aura les capacités financières, humaines et

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-506. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.

11-51186 (F)



Merci de recycler

matérielles au niveau national, le Ghana continuera de fournir des soldats et du personnel de police aux opérations des Nations Unies.

Il importe cependant que les charges et les coûts qu'entraînent ces activités pour l'ONU soient partagés équitablement entre les États Membres. Nous estimons que les pays tels que le Ghana, qui déploient des contingents et du personnel de police dans le cadre de ces opérations, doivent recevoir un appui financier en temps nécessaire de la part des pays donateurs. Nous sommes conscients des difficultés financières qui pèsent sur tous les pays, mais nous voulons encourager les États Membres à honorer leurs obligations envers l'ONU afin que celle-ci puisse s'acquitter de son mandat.

Je voudrais rendre hommage à tous les membres du personnel des Nations Unies, y compris les ressortissants de mon pays, le Ghana, qui ont cette année perdu la vie alors qu'ils servaient dans des missions de maintien de la paix des Nations Unies. Puisse leur âme reposer en paix et puisse chacun de nous saluer et honorer leur sacrifice.

Le traité sur le commerce des armes qui a été proposé est une autre question que nous suivons avec grand intérêt. Le Ghana est pleinement favorable à un tel document qu'il estime absolument nécessaire. Aussi sommes-nous jusqu'à présent satisfaits des résultats des réunions du Comité préparatoire de la Conférence des Nations Unies pour un traité sur le commerce des armes organisées à New York l'année dernière et en février et mars de cette année.

En tant que pays, nous estimons qu'un traité solide et efficace sur le commerce des armes sera un outil indispensable pour empêcher les flux d'armes vers des destinations où elles risquent de semer le chaos et la mort en alimentant des conflits qui, quant à eux, risquent de mettre en péril la paix, la sécurité et le développement aux niveaux national et régional, ou d'exacerber des tensions qui, à terme, peuvent créer des situations nécessitant le déploiement des Casques bleus de l'ONU.

Pour des pays en développement comme le Ghana, la prolifération illicite des armes légères et de petit calibre et autres armements classiques continue de faire peser une grave menace sur notre sécurité nationale et notre stabilité socioéconomique et politique, étant donné le lien avec d'autres crimes comme le terrorisme, la criminalité organisée, le trafic de stupéfiants et même la traite des êtres humains,

entre autres. Par conséquent, il faut impérativement que les dernières réunions du Comité préparatoire sur le traité sur le commerce des armes aboutissent à des propositions à même de supprimer les failles permettant les mouvements de ces armes des marchés licites vers les marchés illicites.

L'Organisation des Nations Unies a franchi une étape importante avec le lancement d'ONU-Femmes, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Il est capital qu'en tant qu'États membres de la communauté internationale nous nous débarrassions des stéréotypes sexistes qui, après tout, sont la cause des innombrables problèmes d'inégalité entre les sexes qui existent de par le monde. Le Ghana s'emploie à corriger les déséquilibres entre les sexes et à combattre les idées fausses ainsi qu'à améliorer les conditions de vie des femmes et des filles, conscient du fait qu'en réglant la question de l'inégalité entre les sexes nous avancerons concrètement vers la réalisation de la plupart des objectifs du Millénaire pour le développement. Nous espérons sincèrement que les objectifs d'ONU-Femmes seront atteints.

À l'occasion de la Réunion de haut niveau organisée pour commémorer le dixième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, le Ghana a salué les progrès accomplis jusqu'ici dans la lutte contre le racisme et la discrimination et s'est félicité de la possibilité donnée aux États Membres de réaffirmer et renforcer leur engagement politique pour prévenir et lutter contre le racisme et la discrimination raciale sous toutes ses formes. Nous sommes convaincus que la mise en œuvre effective de la Déclaration politique adoptée (voir résolution 66/3) permettra à toutes les personnes, y compris les victimes du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée, de jouir véritablement de leurs droits de l'homme et de leurs libertés fondamentales, quelle que soit la société où elles vivent.

Il n'est pas dénué d'intérêt que la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale sur la prévention et la maîtrise des maladies non transmissibles ait été axée sur les inconvénients pour le développement et l'impact socioéconomique de ces maladies dans les pays en développement où les moyens font défaut. En effet, nous sommes d'avis que la prévention et la maîtrise véritables des maladies non transmissibles contribuent non seulement à faire reculer la pauvreté mais aussi à réduire les dépenses de santé, ce qui

améliore la productivité et favorise au bout du compte un développement économique rapide.

Au Ghana, les efforts pour améliorer le système de santé incluent l'achèvement de la mise en place de l'infrastructure sanitaire dans différentes parties du pays, le développement du service national des ambulances pour couvrir tous les districts et la formation des techniciens ambulanciers. Nous avons réajusté nos politiques afin de mettre davantage l'accent sur la prestation des soins.

Le Ghana reconnaît et apprécie la contribution des jeunes à l'édification de la nation et au renforcement et au dynamisme de notre démocratie. Nous pensons qu'il est particulièrement opportun que la Déclaration politique exhorte les États Membres à adopter des plans et mesures globaux qui font la part belle à l'épanouissement de la jeunesse, surtout en cette Année internationale de la jeunesse. Au Ghana, nous mettons en œuvre des politiques qui placent les jeunes hommes et les jeunes femmes au cœur de l'effort d'édification de la nation.

L'une des principales raisons de notre lutte acharnée contre le trafic de drogues est que nous voulons faire en sorte d'offrir un avenir sûr aux jeunes garçons et aux jeunes filles, puisque, après tout, ils seront les futurs dirigeants de nos chers pays. En continuant d'investir lourdement dans notre jeunesse, grâce à la multiplication des possibilités d'éducation et à l'accès à des formes institutionnelles d'éducation pour les défavorisés, nous sommes sûrs de poser les bonnes bases. La fourniture gratuite d'uniformes et de livres scolaires aux élèves et l'élimination de plus d'un millier d'écoles en plein air, transformées en écoles en dur, suffit à prouver notre détermination à offrir un avenir plus radieux aux jeunes. À l'évidence, la découverte de gaz et de pétrole au Ghana nous aidera grandement à mettre en place les conditions qui nous permettront de créer davantage d'emplois et de régler le problème du chômage des jeunes dans notre pays.

Le changement climatique est le problème fondamental pour ce qui est du développement humain au XXI^e siècle et il constitue l'une des plus grandes menaces au développement durable en Afrique. Alors qu'à l'échelle du continent nous ne contribuons qu'à 4 % seulement des émissions de gaz à effet de serre mondiales, nous sommes les premiers exposés aux changements climatiques. C'est pourquoi il faut d'urgence mener une action concertée pour nous

permettre de tirer le meilleur parti des possibilités qu'offre le changement climatique.

Nous estimons que, si la communauté internationale et les États procèdent aux investissements adéquats dans la technologie, les institutions et l'infrastructure, nous pourrions réaliser le potentiel de l'agriculture, tirer le maximum de bénéfices de nos ressources en eau, élargir l'accès aux sources d'énergie modernes, lutter contre les maladies et préserver la forêt tropicale.

Alors que nous approchons des négociations sur les changements climatiques qui sont prévues à Durban (Afrique du Sud), nous espérons vivement qu'à cette occasion seront abordées les questions politiques fondamentales auxquelles la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est déroulée à Cancún, n'a pas pu répondre. S'agissant des mesures d'atténuation, nous pensons que nous avons besoin d'engagement politique, d'une grande souplesse et d'un leadership affirmé pour faire en sorte que la Conférence de Durban se penche sur la deuxième série d'engagements au titre du Protocole de Kyoto, ou que des modalités de transition soient adoptées.

Toujours en ce qui concerne les mesures d'atténuation, nous estimons que tous les engagements pris et les promesses d'action faites devraient être quantifiés, suivis et vérifiés par la communauté internationale. Nous nous félicitons des progrès évidents réalisés dans la mise en place des institutions chargées de l'adaptation, telles que le Fonds de Copenhague pour le climat. Il reste encore à déterminer les sources de financement du Fonds et aussi à habiliter la Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques à exercer un contrôle sur le Fonds de Copenhague pour le climat.

Sur les plans de la politique et de la sécurité, le Ghana observe un changement radical, ou du moins un changement de priorité, la sécurité des personnes l'emportant désormais sur la sécurité nationale. Nous partageons l'opinion selon laquelle ce sont les interventions axées sur la sécurité humaine qui, à terme, définiront notre sécurité nationale. En conséquence, nous mettons en œuvre des initiatives qui nous aideront à donner forme à ce concept, par l'adoption des institutions, réformes et mesures législatives nécessaires. Nous nous efforçons d'accroître notre respect de l'état de droit, de promouvoir davantage la transparence et la bonne gouvernance, de préserver

l'indépendance et l'intégrité du pouvoir judiciaire et d'encourager la liberté de la presse. Nous souscrivons également à la norme mondiale que constitue la responsabilité de protéger, et nous promettons à cette fin de travailler main dans la main avec les pays membres, l'Organisation des Nations Unies et d'autres parties.

Dans un peu plus d'un an les ghanéens se rendront aux urnes pour élire un président et des députés pour un mandat de quatre ans. Afin de garantir des élections libres, honnêtes, transparentes et crédibles, notre Commission électorale – qui a organisé avec succès les trois dernières élections depuis 2000 – a mis en place les mesures requises pour permettre aux Ghanéens d'exprimer leur suffrage dans une atmosphère de liberté. Nous avons prouvé que nous étions un État démocratique, et nous ne voulons pas que quoi que soit vienne entacher la réputation que nous nous sommes forgée.

En 2008, l'Organisation des Nations Unies et le reste de la communauté internationale avaient surveillé les élections au Ghana. Et je voudrais donc vous inviter, Monsieur le Président, ainsi que tous les autres participants, à venir faire de même lors des élections de 2012. Nous voulons nous assurer que la population a effectivement le droit de vote et le droit de choisir ses propres dirigeants, et que personne ne lui est imposé ou arrive à la tête du pays par des moyens illégaux.

Enfin, je voudrais réaffirmer l'attachement total du Ghana aux buts, objectifs et idéaux de l'Organisation. Je voudrais également recommander à tous les États Membres de faire preuve de la volonté politique nécessaire pour que l'Organisation des Nations Unies soit plus efficace.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Ghana de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. John Evans Atta Mills, Président de la République du Ghana, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq

Le Président (*parle en arabe*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Iraq.

M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Talabani (*parle en arabe*) : Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que nos frères, le peuple qatarien, à l'occasion de votre élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Notre délégation se tient prête à vous assister dans l'accomplissement de vos fonctions et nous sommes convaincus que votre expérience et votre sagesse joueront un rôle de premier plan dans le succès des travaux de l'Assemblée. Nous adressons aussi nos remerciements à M. Joseph Deiss, qui a assuré la présidence de l'Assemblée générale à la session précédente. Je tiens également à féliciter chaleureusement le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, de sa nomination pour un second mandat, et je lui présente tous mes vœux de succès dans ses fonctions.

C'est un honneur de prendre la parole une nouvelle fois devant l'Assemblée générale afin d'informer les Membres des faits nouveaux les plus notables observés en Iraq, alors que ce pays s'emploie à édifier un État moderne vivant dans la paix et la sécurité avec son peuple comme avec ses voisins. L'Iraq s'efforce d'ériger une patrie où chacun vivra dans la paix et la stabilité, quelle que soit la religion, l'ethnie ou la faction à laquelle il appartient; un système où règne l'état de droit et où les droits de l'homme sont respectés; un système fondé sur la démocratie et sur une alternance pacifique du pouvoir. Voilà les fondements de la voie que nous avons choisi de suivre et de l'approche que nous mettons en permanence en œuvre.

Les événements qui se déroulent actuellement dans la région arabe ont prouvé que nous avons suivi la bonne voie. Les valeurs de changement et de réforme, que l'Iraq a prônées et continuera de prôner, sont aujourd'hui au cœur des aspirations du peuple arabe à être libre et à pouvoir choisir son propre système politique, fondé sur la démocratie et les droits de l'homme.

Nous avons parcouru un long chemin pour mettre en place notre système politique, qui repose sur le Gouvernement de collaboration nationale. L'Iraq a commencé à retrouver les éléments de force perdus après plus de 30 ans de guerres menées à l'intérieur et à l'extérieur du pays par l'ancienne dictature, et également à cause de l'isolement international, des sanctions qui lui avaient été imposées ainsi que de l'effondrement des institutions de sécurité et des flambées de violence interconfessionnelles qui ont menacé son existence nationale après la chute de l'ancien régime. Nous avons commencé à surmonter ces difficultés, qui font aujourd'hui partie de notre passé, grâce à notre détermination et notre persévérance et avec l'aide et l'appui de la communauté internationale.

Pour ce qui est du développement, les conditions de sécurité s'étant considérablement améliorées dans le pays, nous comptons toujours sur le plan quinquennal pour 2010-2014, annoncé par le Gouvernement iraquien, le 4 avril 2010, et sur les réunions tenues entre l'Iraq et les principales compagnies pétrolières pour l'octroi de permis d'exploitation de pétrole et de gaz naturel en vue de promouvoir notre industrie pétrolière. Il s'agit par là de faire tourner la zone du développement et d'assurer une plus forte croissance économique.

Le plan quinquennal, qui a déjà débuté, devrait prévoir la réalisation d'environ 2 700 projets stratégiques dans différents secteurs, dont le coût s'élèvera à 186 milliards de dollars. Il prévoira la création d'environ quatre millions d'emplois, ce qui remédiera au problème du chômage en Iraq. Nous espérons qu'à l'achèvement de ce plan, le revenu par habitant des citoyens iraqiens aura atteint 8 000 dollars par an, et que les niveaux de pauvreté auront diminué de 16 %.

De plus, nous avons pu nous débarrasser des sanctions et restrictions qui nous avaient été imposées après l'invasion du Koweït. Conformément aux résolutions 1956 (2010), 1957 (2010) et 1958 (2010) adoptées par le Conseil de sécurité le 15 décembre 2010, l'Iraq a été complètement libéré de toutes les restrictions qui lui avaient été imposées et l'avaient empêché de tirer profit de ses progrès scientifiques et technologiques, et a acquis la souveraineté sur ses ressources financières.

Après cette étape importante dans la construction de notre État, nous avons le sentiment d'avancer

fermement sur la voie de la démocratie et du développement et d'ouvrir les portes à l'investissement en Iraq. Par conséquent, la politique économique de l'Iraq repose essentiellement sur la promotion de l'investissement et sur la création du cadre législatif approprié pour protéger les investisseurs et leur capital. L'Iraq pourra ainsi offrir un environnement sûr et propice à l'investissement dans de nombreux secteurs essentiels, tels que ceux du pétrole, du gaz naturel, de l'électricité, de la reconstruction, de l'infrastructure et dans d'autres secteurs économiques. Du haut de cette tribune, je demande à tous les pays d'établir des voies de collaboration avec l'Iraq dans le domaine des investissements et de tirer parti des possibilités offertes.

Des changements importants sont intervenus au Kurdistan iraquien dans les domaines de la construction, de l'économie, de la culture, entre autres. Des milliers de villages, détruits par l'ancien régime, ont été reconstruits. Des villes, des villages et des routes ont été modernisés. La région dispose maintenant de plus de 15 universités publiques et privées comptant plus de 100 000 étudiants alors qu'autrefois, il n'y avait qu'une seule université avec quelques milliers d'étudiants.

À la fin de cette année, les forces des États-Unis se retireront, conformément à l'accord signé entre les deux pays en 2008. Nos forces de sécurité ont montré, au cours de cette année, qu'elles étaient très capables de lutter contre le terrorisme et d'assurer la sécurité. Ces forces sont en mesure de compenser et compensent efficacement le vide créé par le retrait des forces des États-Unis. Les capacités nationales iraqiennes de maintenir les gains acquis dans le nouvel Iraq seront ainsi renforcées.

Toutefois, le Gouvernement iraquien sera contraint de conserver, entre autres, un certain nombre d'experts américains, afin de tirer parti de leur expérience dans les domaines de la formation et du renforcement des capacités en fonction des besoins de l'Iraq. À cet égard, je voudrais exprimer la gratitude du Gouvernement et du peuple iraquien aux États-Unis, aux autres pays amis et à l'Organisation des Nations Unies qui ont fourni un appui et une assistance au peuple et au Gouvernement iraquien en faveur de la démocratie et de la reconstruction.

Je profite d'être ici, à New York, pour exprimer aux habitants de New York et à tous les Américains toute ma sympathie et ma solidarité à l'occasion du

dixième anniversaire des attentats terroristes du 11 septembre.

Concernant les relations internationales et régionales de l'Iraq, la Constitution iraquienne et le programme national du gouvernement iraquien actuel définissent les fondements généraux de notre politique étrangère. Il y est établi que l'Iraq est un membre fondateur et effectif de la Ligue des États arabes dont il souscrit à la Charte. L'Iraq est aussi un membre du monde islamique. De ce fait, l'Iraq se prépare à accueillir le sommet arabe, fin mars 2012.

De plus, l'Iraq respecte les principes de bon voisinage et défend la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres États. Nous nous efforçons de résoudre les conflits par des voies pacifiques, nous établissons nos relations sur la base d'intérêts communs et de réciprocité, et nous respectons nos obligations internationales. C'est pourquoi, nous invitons nos deux voisins, la Turquie et la République islamique d'Iran, à recourir à la diplomatie et à un dialogue positif pour régler leurs divergences et à mettre fin aux bombardements des territoires irakiens dans la région du Kurdistan, qui ont coûté la vie à de nombreuses victimes civiles innocentes. Je saisis cette occasion pour remercier Sa Sainteté Khamenei de la République islamique d'Iran d'avoir libéré les deux prisonniers américains qui se trouvaient en Iran.

S'agissant de nos obligations en matière de désarmement et de non-prolifération des armes nucléaires, notre position est clairement définie dans notre Constitution. Selon l'Article 9 E de la Constitution iraquienne :

« Le Gouvernement iraquien doit respecter et appliquer les engagements internationaux de l'Iraq relatifs à la non-prolifération, au non-développement, à la non-production et à la non-utilisation des armes nucléaires, chimiques et biologiques; l'équipement, le matériel, les techniques et les systèmes de communication connexes pouvant être utilisés pour mettre au point, fabriquer, produire et utiliser ces armes doivent être interdits. »

À la suite de ce positionnement et de cet engagement clairs de l'Iraq à propos des instruments internationaux relatifs au désarmement, le Conseil de sécurité a adopté, le 15 décembre 2010, la résolution 1957 (2010), qui levait toutes les restrictions qui avait été imposées à l'Iraq.

À cet égard, nous tenons à confirmer le droit légitime des États à l'utilisation, à des fins pacifiques, de l'énergie nucléaire et des technologies y relatives conformément aux normes et dispositions des conventions internationales pertinentes. Ce droit constitue l'un des fondements du système du désarmement et de la non-prolifération. Dans le cadre de cette approche et compte tenu de la question nucléaire concernant la République islamique d'Iran, nous croyons fermement au droit légitime des pays d'utiliser l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. Ce droit est garanti par les instruments internationaux, au premier rang desquels figure, le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires.

Nous affirmons qu'il est important de parvenir à une solution pacifique pour faire face à ce problème. Le dialogue et une diplomatie tranquille sont les meilleurs moyens d'atteindre cet objectif. D'autre part, tout haussement de ton portera préjudice aux intérêts de toutes les parties et mettra en péril la sécurité de la région.

L'Iraq est préoccupé par la situation tragique que connaît le peuple palestinien frère en raison des pratiques israéliennes, qui sont incompatibles avec les lois et coutumes internationales, ainsi que le droit international humanitaire. L'Iraq fait tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir la lutte des Palestiniens afin qu'ils puissent tous jouir de leurs droits inaliénables, en particulier le droit de créer un État indépendant sur leur terre natale, avec Jérusalem pour capitale.

À cet égard, l'Iraq approuve et appuie l'initiative qu'a prise l'Autorité palestinienne de venir à l'ONU en vue d'obtenir la pleine reconnaissance internationale d'un État palestinien durant la session en cours de l'Assemblée générale. L'Iraq demande à la communauté internationale et à toutes les forces éprises de paix de soutenir le peuple palestinien dans sa lutte légitime pour réaliser ses objectifs, et exige que le Gouvernement israélien se retire complètement de tous les territoires arabes occupés en 1967. Cela contribuerait grandement au règlement du conflit israélo-arabe et permettrait d'instaurer une paix juste et globale dans cette région du monde d'une importance cruciale.

Il est indispensable de faire du Moyen-Orient une zone exempte d'armes de destruction massive pour garantir la paix, la sécurité et la stabilité. À cette fin, Israël doit adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et soumettre ses installations

nucléaires au système de garanties généralisées de l'Agence internationale de l'énergie atomique.

Les pays du monde arabe sont le théâtre d'événements marquants et de réformes et de changements politiques sans précédent, dont les effets se feront sentir dans toute la région et s'étendront bien au-delà. L'Iraq, étant l'un des premiers pays à avoir entamé ce changement, appuie la lutte des populations arabes de la région pour obtenir leur liberté, choisir leur système politique et exercer leur droit à manifester et protester pacifiquement pendant ce que l'on a appelé le Printemps arabe. Nous espérons que ces changements contribueront à la stabilité et à la sécurité régionales et n'aboutiront à rien qui puisse menacer l'unité et la souveraineté des pays de la région, ou susciter des troubles ou des conflits religieux et ethniques.

Dans le domaine de la coopération internationale, l'Iraq s'emploiera à promouvoir la coopération avec tous les pays qui sont restés à ses côtés et qui l'ont aidé à stabiliser le processus politique en cours et à le consolider et ont contribué à la reconstruction du pays. Nous voulons parler des États-Unis d'Amérique et de l'Union européenne. Et si nous évoquons ces deux parties, ce n'est pas parce qu'elles sont les seules à avoir soutenu l'Iraq, mais parce que nous sommes liés par des mécanismes d'action qui devraient être mis en œuvre. Il y a beaucoup d'autres amis qui sont restés à nos côtés dans les moments difficiles que nous avons traversés, et nous nous en souviendrons en nouant des liens de coopération avec eux.

Après le retrait des forces des États-Unis de l'Iraq d'ici la fin de cette année, nous nous emploierons à améliorer et à étendre le champ de la coopération sur la base de l'accord-cadre stratégique signé par les deux pays en 2008. Conformément à cet accord, il s'agira d'une coopération à long terme qui portera sur tous les aspects de la vie.

Il en va de même de l'Union européenne. Une fois que l'Accord de partenariat et de coopération entre l'Iraq et l'Union européenne aura été définitivement établi et peut-être signé dans un proche avenir, et qu'un mémorandum d'accord sur le partenariat stratégique dans le domaine de l'énergie aura été conclu entre l'Iraq et l'Union européenne, la coopération entre les deux parties se développera dans les différents domaines couverts par ces accords.

Nos relations économiques, commerciales et politiques avec la République populaire de Chine sont

en pleine expansion et s'améliorent. Nos relations avec les pays arabes voisins, l'Inde et le Pakistan, sont également en constante amélioration.

S'agissant de nos relations avec l'Organisation des Nations Unies, nous continuerons d'adopter une démarche de coopération constructive avec tous les organes de l'ONU, et en premier lieu avec le Conseil de sécurité et le Secrétariat, et nous tiendrons les engagements que nous avons pris.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Ad Melkert, pour les efforts qu'il a déployés pendant toute la période qu'il a passée en Iraq. Je tiens à lui adresser ainsi qu'à sa famille, tous mes vœux de succès et de bonne santé. Je souhaite la bienvenue au nouveau représentant du Secrétaire général. Nous continuerons de coopérer avec lui de manière à lui permettre de s'acquitter de sa tâche conformément à la résolution 1770 (2007) du Conseil de sécurité et des résolutions ultérieures.

La Mission d'assistance des Nations Unies pour l'Iraq recevra toutes formes d'appui et d'aide de notre part, en particulier au cours de la prochaine phase, et nous ferons de notre mieux pour offrir la protection nécessaire à son personnel et à ses locaux.

Nous sommes confiants et optimistes en l'avenir. L'Iraq est une démocratie naissante et un pays aux ressources naturelles et humaines abondantes. Nous nous employons à en faire un facteur important de stabilité, de sécurité et de prospérité régionales et un exemple vivant de démocratie, de fédéralisme et de coexistence volontaire de différents groupes et communautés ethniques et religieux.

Le Président (*parle en arabe*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Iraq de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Jalal Talabani, Président de la République d'Iraq, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

**Allocution de M. Václav Klaus,
Président de la République tchèque**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République tchèque.

M. Václav Klaus, président de la République tchèque, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, J'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Václav Klaus, Président de la République tchèque, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Klaus (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à cette fonction très importante de plus haut représentant de l'Assemblée générale, à sa soixante-sixième session.

Il y a quelques jours, New York et le monde entier ont célébré le souvenir des événements tragiques survenus le 11 septembre il y a 10 ans. Je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage à toutes les victimes, ainsi qu'aux pompiers et autres sauveteurs qui ont trouvé la mort lors des attentats de 2001. Nous ne devons pas les oublier.

Le thème principal proposé pour la soixante-sixième session – le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques – se trouve au cœur même de la Charte des Nations Unies, et je peux assurer les membres qu'il est également au cœur des principes de la politique extérieure du pays que j'ai le privilège de représenter, à savoir la République tchèque.

M. Bowler (Malawi), Vice-Président, assume la présidence.

Il y a 19 ans, le démantèlement de la Tchécoslovaquie a été négocié pacifiquement de l'intérieur, sans nul besoin de médiation extérieure. Notre expérience nous dit que, pour qu'une réponse aux aspirations de souveraineté et de liberté d'un pays quel qu'il soit, ou que le règlement d'un différend entre divers pays soient viables et acceptables pour les citoyens de ces pays, il faut que cette réponse et ce règlement émanent essentiellement de la région elle-même et des négociations menées entre les pays concernés. Dans le même esprit, la République tchèque est convaincue, s'agissant du thème le plus important dont traite la présente session de l'Assemblée générale, qu'il est nécessaire que les deux parties au conflit israélo-palestinien trouvent elles-mêmes le moyen d'avancer.

Je conviens avec le Président Obama qu'il n'existe pas de raccourci pour mettre fin à un conflit qui dure depuis des décennies. Il faut que les deux parties adoptent une approche novatrice et changent leurs modes de pensée dépassés, inflexibles et figés. Il faut que les deux parties négocient et trouvent une solution équilibrée et durable. Une telle solution ne peut être le résultat de mesures unilatérales, qu'elles soient imposées par l'ONU ou prises par une des parties au conflit.

La République tchèque a réussi la transition du communisme à la démocratie et, forts de cette expérience, nous souhaitons que les pays d'Afrique du Nord avancent dans la même voie. Nous savons qu'elle n'est pas facile. Le retrait du pouvoir de plusieurs dirigeants politiques n'est pas l'aspect le plus important du changement systémique absolument nécessaire.

Lorsque le rideau de fer est tombé en Europe il y a plus de 20 ans, j'évoquais souvent trois conditions préalables, liées entre elles, nécessaires à une transformation réussie: une idée claire et transparente de l'objectif visé, une stratégie réalisable sur les moyens de l'atteindre, et la capacité d'encourager les citoyens du pays à la promouvoir. Il ne semble plus que ces trois conditions préalables soient réunies dans certains pays d'Afrique du Nord.

Par ces propos, j'entends insister sur le fait que le changement systémique ne peut faire l'objet d'un accord ni être préparé dans le cadre de conférences internationales. Il ne peut résulter d'une médiation ni être passivement acquis tel un investissement étranger. Il s'agit d'une tâche nationale de l'aboutissement d'une succession de politiques, et non pas d'un changement de politique radical et définitif.

Nous pouvons toutefois faire quelque chose. Nous pouvons et nous devrions intensifier nos efforts de coopération avec les pays d'Afrique du Nord. Nous ne devons pas oublier que liberté et échanges commerciaux sont complémentaires. Nos relations – et ici je parle spécifiquement de nous, les États membres de l'Union européenne – avec les pays d'Afrique du Nord devraient être basées sur le libre-échange, c'est-à-dire des échanges commerciaux encadrés par une réglementation et des normes arbitraires minimales. La prospérité des pays d'Afrique du Nord est un gage de stabilité ainsi qu'une condition essentielle pour prévenir une migration croissante vers les pays d'Europe méridionale et occidentale.

Je voudrais également aborder une autre question, selon moi cruciale, celle de l'énergie nucléaire. Je me félicite que le Secrétaire général ait appelé à la tenue d'une réunion extraordinaire sur ce sujet. La République tchèque prêche la plus grande attention possible à la sûreté et la sécurité nucléaires et est favorable au développement de l'énergie nucléaire.

Le Japon, en mars de cette année, a été frappé par une grave catastrophe naturelle, et nous devons sans aucun doute en tirer des enseignements importants. Le premier est évident. Même les sites situés sur le littoral, considérés comme des zones sismiques stables pour l'aménagement urbain, peuvent être touchés par des séismes dont l'épicentre se trouve en eaux profondes. Les centrales nucléaires devraient être construites sur des sites très peu exposés aux risques de catastrophe naturelle. Pourtant, après le tsunami qui a touché la centrale de Fukushima, certains gouvernements ont décidé de ne pas construire de nouvelles centrales nucléaires et d'autres ont même totalement renoncé à l'énergie nucléaire.

La République tchèque considère quant à elle, que ce qui s'est passé à Fukushima ne remet d'aucune manière en cause les arguments en faveur de l'énergie nucléaire. Ces arguments sont solides, rationnels et convaincants sur le plan économique. L'énergie nucléaire est aujourd'hui une source d'énergie stable, légitime et, dans certains pays, irremplaçable.

Pour terminer, je voudrais dire que la République tchèque continue d'appuyer la réforme absolument nécessaire du Conseil de sécurité. Le monde a considérablement changé depuis la signature de la Charte des Nations Unies. De nouveaux pays doivent assumer une plus grande responsabilité au sein de cette Organisation et prendre en charge une plus grande partie de son financement.

Cette année, la République tchèque assure la présidence du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement, qui appuie des projets dans 177 pays. Nous appuyons ce Programme mais tenons à souligner que le développement exige avant tout la suppression de toutes sortes d'obstacles, normes, réglementations et autres contraintes inutiles imposés aux pays en développement.

Je souhaite au Président de l'Assemblée plein succès dans ses travaux. La République tchèque continuera d'être un Membre actif de l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République tchèque de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Václav Klaus, Président de la République tchèque, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Turkménistan.

M. Gurbanguly Berdimukhammedov, Président du Turkménistan, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Gurbanguly Berdimukhammedov, Président du Turkménistan, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Berdimukhammedov (parle en russe) : Je salue chaleureusement tous ceux qui sont réunis ici et me félicite de l'ouverture de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Je félicite S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser de son élection à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session. Je suis certain que, sous sa direction, l'Assemblée mènera à bien ses travaux.

Je voudrais exprimer ma gratitude à M. Joseph Deiss, Président de la soixante-cinquième session, pour l'efficacité avec laquelle il a exercé ses fonctions. Je saisis cette occasion pour féliciter une fois encore M. Ban Ki-moon pour sa nomination au poste de Secrétaire général pour un second mandat et lui souhaiter plein succès.

Comme lors des années passées, cette instance permet de poursuivre le processus consistant à élaborer des solutions adéquates face aux phénomènes complexes du monde moderne, en d'autres termes, à chercher des réponses appropriées à des questions de portée mondiale. Il est de plus en plus évident qu'il faut prendre des mesures systémiques fondées sur une définition claire des objectifs, une vision de leur application possible et le choix de mécanismes internationaux efficaces.

Le Turkménistan définit ces objectifs comme suit : la paix grâce au développement. Ces concepts ne peuvent plus aujourd'hui être considérés séparément. Le lien direct qui existe entre la paix et le développement est exactement ce qui ouvre de vastes possibilités de consolidation de la volonté politique et des ressources intellectuelles et matérielles de la communauté des nations. C'est important pour créer des systèmes de liens internationaux modernes durables et stables, tout en étant souples et équilibrés dans les domaines politique, économique et humanitaire.

Nous sommes convaincus que l'examen de cette question de vaste portée et la responsabilité de sa mise en œuvre incombent avant tout à l'ONU. Le Turkménistan agit en conséquence en élaborant ses propres approches des questions liées à l'instauration d'une paix et d'une sécurité solides, mettant en œuvre les objectifs de développement et réalisant la coopération humanitaire.

Estimant qu'une des conditions fondamentales de l'instauration d'une paix et d'une stabilité stratégique durables est de se conformer rigoureusement à la Charte des Nations Unies, le Turkménistan applique une politique stable et utile axée sur la paix et les relations de bon voisinage et encourage activement les processus pacifiques. Nous rejetons totalement la force militaire en tant qu'instrument de politique étrangère et de relations intergouvernementales. Nous pensons que les solutions fondées sur la force armée n'offrent aucune perspective de succès, n'éliminent ni les sources ni les raisons des affrontements ou des divergences et, dans la majorité des cas, ne créent pas les conditions permettant d'apporter des réponses appropriées aux nombreuses questions qui se posent en période d'après conflit.

Le Turkménistan attache une importance cruciale au règlement de toute situation par des moyens et méthodes pacifiques. À cet égard et conformément aux documents fondamentaux de l'ONU, nous proposons que l'Assemblée commence à établir à la présente session une déclaration sur la mise en place cruciale d'outils politiques et diplomatiques pour le règlement de problèmes internationaux, qui sera examinée plus avant lors des sessions ultérieures. Selon notre mode de pensée, l'adoption d'une telle déclaration permettrait de diminuer considérablement la probabilité de recourir à la force pour résoudre les conflits dans les relations intergouvernementales. Cela

aiderait à réduire ces risques et les menaces à la stabilité et la sécurité générales.

Au niveau régional, nous avons proposé un certain nombre d'initiatives concernant le maintien de la paix et de la stabilité en Asie centrale et dans le bassin de la mer Caspienne. Ces initiatives ont été accueillies favorablement. Selon nous, la prochaine mesure à prendre doit être l'organisation d'un forum représentatif sur la sécurité en Asie centrale et dans la région de la mer Caspienne. Le Turkménistan propose d'accueillir cette manifestation l'année prochaine. Nous pensons que l'un des résultats politiques de ce forum pourrait être la mise en place d'un conseil consultatif chargé du développement pacifique en Asie centrale et dans la région de la mer Caspienne.

Lorsque nous évoquons la nécessité d'assurer la sécurité à l'échelle mondiale, nous ne pensons pas seulement à sa composante politique. Nous envisageons la sécurité mondiale comme un ensemble sur la base du principe de l'indivisibilité et de toute une gamme de facteurs clefs qui définissent les vecteurs du développement mondial actuel. Cela comprend le règlement des questions économiques, énergétiques, écologiques, alimentaires et humanitaires.

Il est de nos jours évident que la sécurité mondiale ne peut pas être assurée si la paix et le consentement ne sont pas obtenus aux niveaux national et régional. Le Turkménistan concentre donc ses efforts sur la promotion maximale des processus de développement durable, sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et la création de modèles d'action multilatérale réciproque efficaces aux fins du règlement des questions internationales urgentes.

La stabilité et la fiabilité du transit des ressources énergétiques vers le marché international est l'une des questions en jeu. Nos propositions en la matière ont reçu l'appui de la communauté mondiale et sont reprises dans la résolution 63/210, adoptée en 2008. Je pense que le moment est venu de commencer à concevoir des mesures concrètes aux fins du règlement des questions de transport des ressources énergétiques.

Afin de nous associer aux efforts des États Membres qui prennent activement part à l'élaboration d'une base légale internationale dans le domaine de l'approvisionnement en énergie, le Turkménistan pense qu'il serait approprié de créer un nouveau mécanisme, transparent et ouvert à tous : un dialogue interrégional sur l'énergie sous l'égide de l'ONU, à supposer que

l'Organisation promeuve activement la création d'un cadre de coopération essentiel. Nous envisageons les États de l'Asie centrale et du Sud, des régions de la mer Caspienne, de la mer Noire et de la mer Baltique, la Russie, la Chine, l'Union européenne et les pays du Moyen et du Proche-Orient – tous les États, toutes les entreprises et les institutions financières internationales concernés – parmi les participants. La reconnaissance par les États Membres de l'ONU du caractère général des objectifs à long terme de développement et la volonté d'assurer leur mise en œuvre constituent aujourd'hui ensemble les facteurs déterminants de la durabilité de notre système économique mondial.

Les graves effets de la crise financière et économique mondiale ont une fois encore clairement démontré la nécessité d'unir nos efforts pour établir des modèles viables et des plans réalistes en tenant compte des intérêts et des besoins de tous les États du monde. Le Turkménistan prendra activement part à ce processus et fera part des expériences couronnées de succès acquises par notre pays dans un certain nombre de domaines touchant au développement économique et social.

Nous sommes prêts à le faire par l'intermédiaire des organes compétents de l'ONU, en premier lieu le Conseil économique et social. Notre pays s'est porté candidat à cet organe officiel pour la période 2013-2015. Nous nous préparons à travailler au sein de cet organe et, s'il est élu, le Turkménistan fera tout ce qui est en son pouvoir pour s'acquitter avec succès des tâches qui lui seront confiées.

Le Turkménistan prendra également part au Sommet « Planète Terre » Rio+20 en 2012. Nous considérons cet événement comme historique dans le processus mis en place pour progresser vers la réalisation des objectifs de développement durable. Nous avons l'intention d'annoncer un certain nombre de propositions spécifiques à ce Sommet.

S'agissant du maintien d'une croissance économique durable, je voudrais insister sur une composante cruciale, à savoir la création d'une infrastructure des transports moderne.

Au fil des ans, notre pays a œuvré activement, de concert avec ses partenaires régionaux, à la mise en œuvre de projets importants pour maximaliser les flux de circulation dans la zone eurasiennne. Nous pensons que ce domaine est très prometteur, compte tenu de l'énorme potentiel offert par les couloirs nord-sud et est-ouest. Il est important que ces couloirs, qui

pourraient donner un élan puissant au développement économique et aux relations commerciales à l'échelle continentale, soient utilisés efficacement. Nous pensons que l'ONU pourrait jouer un rôle important dans la coordination de la mise en place d'une coopération internationale dans le domaine des transports.

À cet égard, le Turkménistan propose qu'au cours de la présente session, une initiative soit lancée en vue de l'élaboration d'un programme spécial de l'ONU sur le développement du transport, notamment l'étude des possibilités de transit et de transport entre la mer Caspienne et la mer Noire, et entre l'Asie centrale et le Moyen-Orient.

Pour le Turkménistan, l'environnement est un domaine clef de la coopération internationale. Nous respectons les initiatives et les décisions prises lors des sommets sur les changements climatiques à Copenhague et à Cancun. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre un dialogue international constructif sur cette question en novembre pendant la réunion qui doit se tenir à Durban. Nous sommes convaincus de la nécessité de conjuguer nos efforts dans ce domaine aux niveaux national, régional et mondial et de coordonner les actions entreprises par tous les États Membres de l'ONU. À cet égard, je voudrais souligner que le Turkménistan est en train d'établir un document détaillé, intitulé « Stratégie nationale sur les changements climatiques ». Une fois adoptée, cette stratégie sera présentée aux organismes compétents des Nations Unies, à titre de contribution aux efforts collectifs. Nous pensons qu'il sera possible, au cours de la présente session et dans le cadre d'une coopération multilatérale plus étroite, de commencer à jeter les bases d'un dispositif systémique dans ce domaine. À cette fin, le Turkménistan propose de créer une institution spécialisée – un centre interrégional des Nations Unies sur le développement et les questions liées aux changements climatiques. Nous sommes prêts à fournir toutes les infrastructures nécessaires pour le fonctionnement de ce centre à Achgabat, capitale du Turkménistan.

Le problème de l'environnement de la mer Caspienne est une question très importante qui dépasse le cadre régional. Sur ce point, nous sommes également convaincus de la nécessité de concrétiser les efforts internationaux visant à préserver les ressources naturelles uniques de la mer Caspienne. À cet égard, nous proposons la mise en place d'un forum environnemental Caspien, qui serait un organe

permanent chargé de traiter des questions liées à l'environnement dans le bassin de la mer Caspienne, et de formuler les propositions et les recommandations appropriées.

La réalisation du développement durable est directement liée au règlement des problèmes humanitaires, à l'appui aux droits de l'homme fondamentaux et aux chances offertes aux individus de s'épanouir sur le plan personnel et aux peuples de mener une vie digne. À cet égard, notre pays poursuivra sa coopération avec les organes compétents des Nations Unies en vue de la mise en œuvre des instruments des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. En tant que membre permanent du Comité exécutif du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Turkménistan entend promouvoir activement la mise en œuvre des mesures concrètes visant à protéger et à aider les réfugiés. Dans le cadre de nos activités avec le HCR, nous avons jugé utile de mener une étude sur notre expérience en matière d'octroi de la nationalisation à des réfugiés et des apatrides et d'organiser une réunion internationale sur ce thème, avec la participation de toutes les parties prenantes, à Achgabat en 2012.

L'Organisation est face à des défis complexes et difficiles, mais réalistes et réalisables car nous poursuivons tous le même objectif, à savoir créer un monde meilleur, plus juste et plus humain. Nous sommes liés par des valeurs communes et une responsabilité partagée. Nous sommes unis dans notre détermination à progresser. Nous comptons sur la vaste expérience accumulée par l'ONU pendant des décennies, ainsi que sur la volonté, l'intelligence et la sagesse de la communauté des nations. De tout cela dépendra notre réussite globale. Aujourd'hui, chaque pays apporte sa contribution particulière au développement et au progrès de l'humanité, ce qui ouvre d'immenses possibilités de découvrir et d'appliquer de nouvelles idées, d'élaborer des modèles innovants de coopération pour remédier aux grands problèmes de l'époque moderne. Le Turkménistan est prêt à participer activement à cette entreprise, à travers une démarche stratégique pour une coopération globale et étroite avec l'Organisation des Nations Unies.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Turkménistan de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Gurbanguly Berdimuhamedov, Président du Turkménistan, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'El Salvador.

M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Funes Cartagena (*parle en espagnol*) : Cette nouvelle session de l'Assemblée générale s'ouvre à un moment historique d'une importance indubitable, comme l'ont exprimé d'une façon ou d'une autre les dirigeants qui m'ont précédé à cette tribune. Il ne fait aucun doute que nous sommes confrontés à une situation critique qui doit nous conduire à mener une réflexion qui va au-delà des questions du moment, car nous sommes dans une période de changement de l'histoire de l'humanité. Sur le plan tant économique que social et géopolitique, de nombreux signes montrent que le monde est en train de changer, et que la transition vers quelque chose de nouveau – encore mal défini – a déjà commencé et se poursuivra, que nous la comprenions ou non.

C'est pour cette raison que les peuples veulent des dirigeants politiques capables d'apporter des réponses en cette période d'incertitude. Nos sociétés exigent de nous tout d'abord que nous soyons capables de comprendre et de leur expliquer ce qui se passe réellement.

Toutefois, elles nous demandent aussi de prêter attention à leurs besoins et de les satisfaire, et surtout de parvenir à un nouveau consensus international qui nous permette de faire ce bond qualitatif mondial nécessaire pour que le monde soit plus juste, plus stable et plus sûr. Par conséquent, une occasion nous est offerte de repenser nos politiques, de réexaminer et de modifier les modèles qui paraissaient immuables, de renouveler le débat international et de nous montrer audacieux dans nos aspirations en tant que société

mondiale. Les Membres savent que rien ne sape davantage le moral et l'esprit des peuples que la peur, l'incertitude et la méfiance. C'est justement de ce mal dont souffre notre planète en ce moment. Nous souffrons de la peur, qui se manifeste sous diverses formes. Des millions de chômeurs démoralisés vivent chaque jour dans l'incertitude, ne sachant pas s'il y a un avenir pour eux et leurs enfants. Des pays entiers voient leurs économies ébranlées par manque de confiance. Des centaines de milliers de familles sont confrontées chaque jour à la peur due à l'instabilité politique, aux catastrophes naturelles, à l'insécurité urbaine, et surtout, à la pauvreté. Tous souhaitent que leurs dirigeants soient une source de motivation pour surmonter cette peur, retrouver collectivement confiance en eux-mêmes et croire de nouveau en un avenir meilleur et différent. C'est là le grand défi historique que nous devons affronter avec responsabilité et courage.

Nous devons élaborer un nouvel accord international qui nous permettra de surmonter la peur et la méfiance et de recommencer à avancer d'un pas assuré. Nous ne devons donc pas laisser cette peur se traduire par des décisions politiques et économiques timides et lâches qui nous priveraient de l'occasion de procéder aux changements que réclament nos peuples. Nous ne pouvons trahir leur désir sans précédent de transformation et de développement. Il serait impardonnable de nous laisser endormir par de vieux dogmes politiques et économiques et de continuer à répéter à l'infini les mêmes erreurs, alors que des majorités écrasantes expriment clairement dans chaque rue, dans chaque ville, dans chaque État et sur chaque continent leur aspiration à une politique nouvelle, audacieuse et novatrice.

Ces 30 dernières années, tandis que l'économie connaissait une croissance exponentielle, la cause principale de nombre de nos malheurs suivait la même trajectoire, et cette cause c'est l'injustice. Les inégalités occupent une place prépondérante dans le quotidien des personnes et elles ont une incidence très concrète sur leur accès à la santé, à l'éducation et à la promotion sociale. Il est amplement prouvé que les inégalités ont des conséquences désastreuses, et certains chefs d'entreprise parmi les plus puissants l'ont compris. Ils sont prêts à payer plus d'impôts, car ils sont conscients que tout autre approche nous condamnera à un avenir cruel, y compris pour les personnes fortunées.

Comme nous l'a rappelé la Présidente brésilienne, Dilma Rousseff, à la séance d'ouverture de la présente session de l'Assemblée générale, la lutte contre la pauvreté et les inégalités s'avère la meilleure politique économique en ces temps difficiles. Il est donc temps de cesser d'envisager notre avenir d'un point de vue strictement macroéconomique et de commencer à axer le débat politique sur les besoins des personnes et la justice sociale, qui auraient toujours dû en être les points centraux. Tout autre débat sera stérile et ne fera que nous éloigner de notre véritable objectif, du principe qui doit gouverner toutes les politiques et qui n'est autre que le bien commun.

La réalité instable qui est la nôtre prend également la forme de conflits qui nécessitent de plus en plus de faire appel à cet arbitre qu'on appelle de manière un peu vague « communauté internationale », représentée ici à l'Assemblée générale comme nulle part ailleurs. À cet égard, je me félicite que l'un des thèmes centraux de cette session soit la recherche de solutions pacifiques aux conflits et de stratégies de prévention pour faire face aux situations d'instabilité. Cela nous montre que cet arbitre est de plus en plus fort, ce qui permet d'élargir les possibilités de lutte contre l'injustice et les violations des droits de l'homme où qu'elles se produisent. L'ONU est née de la volonté mondiale d'éviter un nouveau conflit à grande échelle, et cet esprit de paix et d'harmonie doit continuer de guider toutes nos actions, même si les conflits aujourd'hui sont très différents de ceux que nous avons connus au XX^e siècle. Nous vivons en effet dans un monde hétérogène et complexe où il n'existe pas de formules magiques ni de solutions miracles, mais simplement une responsabilité commune qui nous impose de trouver de nouveaux moyens de réaliser la paix et la justice au-delà de nos frontières nationales.

Cette volonté doit également se retrouver dans la recherche de solutions à l'un des plus anciens conflits de la planète : le conflit arabo-israélien. Comme le savent les membres, mon pays a décidé récemment de reconnaître l'État de Palestine. Nous ne cherchons aucunement à miner les bonnes relations diplomatiques que nous entretenons avec Israël, mais nous considérons que les deux peuples ont à la fois le droit et le devoir de coexister. Reconnaître la Palestine en tant que nouvel État Membre de l'ONU est selon moi le meilleur moyen de contribuer au règlement du conflit. Sur la base de cette conviction, nous appuierons toutes les initiatives diplomatiques qui visent à régler pacifiquement ce conflit prolongé. Nous

sommes convaincus que le dialogue est la seule issue possible, et nous agissons toujours conformément à ce principe.

Je passe maintenant au principal ennemi non seulement de mon pays et de l'Amérique centrale, mais également d'une grande partie du continent américain. Je fais bien sûr référence à la criminalité organisée et au trafic de stupéfiants. Comme l'a justement déclaré le Président Calderón après l'horrible attentat perpétré dans un casino de Monterrey, nous sommes face à un véritable phénomène de terrorisme qui menace la viabilité de nos pays, fait davantage de morts que la plupart des guerres et compromet le présent et l'avenir de nos peuples. Un grand nombre des pays d'Amérique latine représentés ici sont devenus sans le vouloir de véritables couloirs pour le trafic. Ces pays sont de ce fait de plus en plus exposés à la violence et leurs institutions sont touchées par la corruption. Ces États, du fait de la faiblesse de leurs économies d'échelle, du retard et de l'inefficacité de leurs systèmes de production, de leur grande pauvreté et des inégalités importantes qui les caractérisent, sont menacés par cette nouvelle forme de terrorisme, qui a mis en place un réseau économique puissant. N'importe quel cartel qui opère dans la région mésoaméricaine – Mexique et Amérique centrale – contrôle plus d'argent et a plus d'influence que nos pays.

Nous sommes en fait les véritables victimes de la criminalité organisée. Nous sommes les territoires et les peuples qui subissent cette violence, ceux qui pleurent leurs morts. Ce ne sont pas de simples élucubrations. Les études montrent que les risques de violence et de criminalité sont deux fois plus élevés dans les régions où le trafic illicite s'est développé que dans toute autre région du monde. Telle est la réalité dont nos pays sont victimes. El Salvador et toute l'Amérique centrale déploient des efforts considérables pour faire face à cette réalité, mais les statistiques ne jouent pas en notre faveur. Nous parlons d'une route du trafic de drogue qui brasse 100 milliards de dollars par an et qui achève sa course dans le premier marché mondial, qui est aussi le principal consommateur de ces substances, les États-Unis. Imaginez : ces 100 milliards de dollars traversent nos pays accompagnés d'un véritable arsenal d'armes pour les protéger. Ces 100 milliards de dollars corrompent des fonctionnaires et des employés, détruisent notre tissu social et sèment le chaos et la mort sur leur passage.

Comment des pays tels qu'El Salvador, avec un produit intérieur brut d'environ 22 milliards de dollars,

le Honduras et ses 15 milliards de dollars de PNB, ou même le Guatemala, dont le PNB dépasse à peine 40 milliards, peuvent-ils lutter contre cet ennemi? Même un grand pays tel que le Mexique ne peut lutter seul contre une telle force terroriste et espérer avoir une chance de réussir. Mes paroles ne sont pas dictées par le scepticisme mais par le réalisme, elles reflètent la réalité que vivent les peuples d'Amérique centrale au quotidien.

J'attire l'attention des membres sur ceci : la communauté internationale doit comprendre qu'elle aussi est victime de ce problème. Aucun pays de cette planète n'est épargné. Il n'y a pas un pays au monde où il n'y a pas de consommateurs de drogues, substances qu'ils se procurent auprès des réseaux criminels du narcotrafic. C'est pourquoi la lutte contre la criminalité organisée est notre lutte à tous et, à cet égard, je lance aujourd'hui un appel particulier et plein d'espoir au peuple et au Gouvernement des États-Unis pour qu'ils prennent résolument et concrètement la tête de la lutte contre le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée. Je suis convaincu que le Gouvernement des États-Unis doit conduire cette lutte avec la plus grande détermination. Il doit prendre cet engagement et mettre tous ses moyens économiques, humains, technologiques et politiques dans cette lutte, qui est en réalité la guerre la plus sanglante que connaît notre continent.

La violence générée par cette industrie macabre qu'est le trafic de stupéfiants fait davantage de victimes dans la région mésoaméricaine que les conflits qui touchent d'autres régions de la planète. C'est pourquoi j'appelle l'attention sur ce problème et invite chacun à regarder cette terrible réalité en face. Notre puissant voisin nord-américain devra faire preuve d'une détermination absolue pour porter les coups nécessaires afin d'anéantir et d'éliminer le phénomène criminel auquel nous sommes confrontés. Naturellement, cela ne signifie pas que nos pays s'absolvent de leur responsabilité. Nous allons continuer d'œuvrer au renforcement de nos institutions, à la réforme de nos forces de sécurité, au renforcement de notre présence sur le terrain et à la protection de notre jeunesse contre les gangs criminels. Au niveau régional, nous travaillons main dans la main et avons pris des mesures importantes dans le cadre de notre mission commune, en plus des stratégies et des opérations conjointes que nous menons avec le Mexique, la Colombie et les États-Unis.

De toute évidence, des tâches extrêmement difficiles nous attendent. Certaines ont été mentionnées par le Président du Mexique – la lutte contre le blanchiment d'argent, le désarmement, la prévention, ou encore l'efficacité du secteur judiciaire, qui passe par la purification de nos organes judiciaires. La criminalité organisée infiltre inéluctablement les organes de l'État, en particulier le secteur judiciaire et les forces de police. C'est pourquoi nous devons lutter avec force pour assainir ces institutions.

Mais les pays consommateurs, dans ce cas principalement les États-Unis, sont moralement responsables de cette lutte qui doit être perçue non seulement comme un problème de criminalité mais aussi comme un problème de santé publique. Tant que la consommation et l'utilisation des stupéfiants augmentera, le trafic de drogues restera prospère. En bref, nous en appelons une fois de plus aux dirigeants nord-américains dans cette lutte commune que nous menons aux côtés du Mexique, de la Colombie et de toute l'Amérique centrale.

Des combats comme ceux-là, menés partout sur le continent américain, montrent encore une fois combien il importe que l'Amérique soit forte et unie. L'unité est une condition préalable nécessaire à la réalisation de nos objectifs communs. Vu cet impératif, je voudrais à présent parler du blocus imposé à la République de Cuba. Nous pensons que ce blocus est anachronique et que c'est une page de l'histoire ancienne que nous voulons tourner une fois pour toutes. Un blocus imposé à Cuba est essentiellement un pas vers la désunion. Il s'agit d'un obstacle majeur à la marche de l'histoire qui nous affaiblit en tant que continent.

Au début de mon allocution, j'ai parlé du rôle moteur que nos peuples voudraient nous voir jouer en ces temps difficiles, du courage dont nous avons besoin pour relever les défis qui dépassent nos frontières et aussi de cette importante occasion qui nous est offerte aujourd'hui. Que tous les pays, du plus petit comme le mien aux grandes Puissances, jouent ce rôle. Montrons que nous sommes résolument déterminés à réaliser la paix, la justice sociale et le bien-être des femmes et des hommes qui ont placé en nous leur confiance, en particulier en ces temps de crise qui menace de nouveau nos populations. N'échouons pas une fois de plus. Nous ne devrions pas privilégier les puissants qui ont provoqué la crise mais plutôt les plus faibles, qui sont toujours ceux qui en pâtissent.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'El Salvador de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Carlos Mauricio Funes Cartagena, Président de la République d'El Salvador, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président par intérim (parle en anglais) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Rajapaksa (parle en anglais) : C'est avec grand plaisir que je félicite S. E. M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser à l'occasion de son accession à la présidence. Je tiens aussi à féliciter sincèrement S. E. M. Ban Ki-moon pour sa nomination pour un second mandat au poste de Secrétaire général. Nous attendons avec impatience de travailler avec lui de façon constructive.

Alors que nous sommes réunis ici, il convient que nous réfléchissions aux valeurs et aux idéaux sur lesquels repose le système des Nations Unies. L'un des principaux attributs est l'esprit de souplesse qui a toujours été une caractéristique de l'ONU. Il faut reconnaître que nous avons besoin aujourd'hui plus que jamais de cet esprit d'ouverture et d'adaptabilité. La raison en est que les fondements de l'ordre mondial sont en train de changer de manière radicale et fondamentale. Au cœur de ces changements se trouve la nécessité de protéger les petits pays du monde en développement et de défendre vigoureusement leurs intérêts.

Face à l'incertitude, certaines choses doivent demeurer constantes. Elles reflètent nos croyances et nos convictions les plus chères. Bien que de nombreux

pays membres aient réaffirmé à maintes reprises devant cette Assemblée le droit du peuple palestinien à son propre État à l'intérieur de frontières sûres, nous ne sommes toujours pas parvenus à faire de ce droit une réalité, ce qui est un motif de profonde déception. Une occasion s'offre à nous aujourd'hui et nous devons la saisir avant qu'il ne soit trop tard. Le moment est venu de passer des discussions à une action décisive. Ce sera dans l'intérêt de la sécurité et du bien-être de toute la région, Israël y compris.

Il y a lieu aussi de mentionner qu'il faut apporter un appui soutenu aux pays du continent africain en cette période critique. Il importe de nous rappeler que chaque pays est attaché aux valeurs, aux traditions et aux convictions religieuses les plus profondes qu'il a nourries au cours des siècles. Elles ne sauraient être diluées ou dénaturées sous couvert des droits de l'homme par l'imposition d'attitudes ou de conceptions qui sont propres aux cultures étrangères. Le faire équivaldrait à une violation des droits de l'homme au sens fondamental du terme. Il faut aussi dire que même là où des sanctions sont imposées, il faut veiller soigneusement à ce qu'elles ne portent pas préjudice aux hommes et aux femmes et aux enfants à naître. Je voudrais également exprimer de nouveau ma solidarité avec le peuple cubain et lui adresser tous mes vœux de succès.

Tandis que le choc des idées, des opinions et des valeurs se poursuit, nous devons reconnaître clairement que le dialogue, les délibérations et le consensus sont le seul moyen viable de régler les différends. La force des nations puissantes ne saurait l'emporter sur la justice et le respect des règles. En ces temps difficiles où nous vivons, nous pouvons nous laisser guider par les sages paroles de Gautama le Bouddha, qui a expliqué aux Princes de Lichchhavi, dont les énergies étaient épuisées par d'âpres conflits, que la seule façon d'avancer était de se rencontrer, de discuter et de se quitter dans une atmosphère d'amitié et de bonne volonté. C'est cela l'esprit essentiel de l'ONU et il est particulièrement pertinent aujourd'hui.

Le plus grand obstacle à la stabilité et au progrès dans le monde moderne est constitué par la menace du terrorisme. Des événements récents dans le monde ont amplement démontré que des normes contradictoires et des attitudes discriminatoires peuvent sans le vouloir redonner de la vigueur aux forces de la terreur. Il faut apporter une réponse explicite et uniforme au terrorisme sans tenir compte des différentes nuances politiques.

Personne n'est à l'abri de la menace du terrorisme, pas même les États les plus riches ou les plus puissants. Il convient de rappeler également que les groupes terroristes opèrent fréquemment sous couvert d'organisations écrans. Accorder une quelconque légitimité à ces organisations a inévitablement pour effet d'apporter un soutien et un encouragement aux marchands de terreur. En ma qualité de dirigeant d'un État ayant payé un lourd tribut au terrorisme pendant 25 ans, j'insiste sur le fait que nous devons être fermement déterminés à débarrasser le monde du terrorisme. Nous devons prendre des mesures robustes et pratiques sur le terrain et transmettre à ce sujet un message collectif clair et universel.

Les intérêts du monde en développement doivent être protégés sur un autre plan important. Il est vital d'insister sur le fait que les structures et les procédures des organisations multilatérales devraient être uniformes et cohérentes et dénuées de toute discrimination. Mon pays a des raisons d'être préoccupé par certaines approches entachées d'une sélectivité inacceptable, que nous avons portées à l'attention des organisations concernées ces dernières semaines. Les pays en développement doivent faire preuve d'une grande vigilance face à ces attitudes irrégulières, auxquelles nous devons résister de toutes nos forces collectives. Aujourd'hui, après trois décennies de souffrances et de désarroi, les Sri-lankais de toutes origines ethniques, où qu'ils vivent à Sri Lanka, n'ont plus à craindre la terreur des attaques perpétrées par les Tigres de libération de l'Eelam tamoul et ne vivent plus dans la peur. Cela étant, je n'oublie absolument pas que la bataille pour la paix et tout aussi importante et difficile que le combat contre la terreur. Après l'élimination du terrorisme, mon gouvernement a consacré toute son attention à reconstruire les fondations d'une nation unie et dynamique, en tirant parti des forces inhérentes à notre pays, en particulier du calibre exceptionnel de notre potentiel humain.

Nous avons toutes les raisons d'être fiers de nos réalisations depuis 30 mois à peine qu'a commencé la phase de sortie du conflit. La réinstallation de plus de 95 % des personnes déplacées, qui constituaient le plus important groupe de civils détenus par la force par un groupe terroriste, alors même que nous continuons aujourd'hui encore à désamorcer les mines posées par les terroristes dans de vastes zones, représente un accomplissement dont nous pouvons être fiers.

Aujourd'hui, dans la province du Nord, nos forces armées procèdent à la remise en place des infrastructures détruites par les terroristes au cours de trois décennies. Contrairement à ce qu'affirme une propagande malintentionnée, les effectifs des forces armées présentes dans la province du Nord ont été maintenus à un minimum. La relance de l'économie a augmenté les revenus et amélioré les conditions de vie. Les anciens combattants et officiers, après avoir suivi des programmes de formation et d'orientation professionnelle, ont réintégré la société civile. Le processus électoral a été restauré après des décennies de suspension, rendant possible l'émergence d'un leadership démocratique.

Ce sont là certaines de nos réalisations les plus précieuses. Dans la province du Nord, la croissance économique remarquable (22 %), est la preuve du succès enregistré par les initiatives gouvernementales en faveur du développement de cette région du pays. Le taux de croissance du produit intérieur brut du pays s'est maintenu à 8 %, et le chômage s'est établi à son niveau le plus bas, soit 4,5 %. Il convient également de mentionner que, selon l'évaluation faite par le Forum économique mondial dans le *Rapport sur la compétitivité mondiale 2011-2012*, Sri Lanka affiche une amélioration spectaculaire, passant du 79^e au 52^e rang en deux ans. Il y a lieu de noter que tous ces faits sont intervenus en l'espace de 30 mois seulement, un exploit d'autant plus significatif que nous privilégions la réconciliation. Tout important que soit le développement économique, nous avons accordé la plus haute des priorités à promouvoir un esprit d'inclusion et à éliminer toute trace d'amertume des cœurs et des esprits de toute notre population. Au cours des 30 derniers mois, nous avons recruté 669 autres policiers tamouls, ce qui porte leur nombre total à 1 143, et il est prévu d'en recruter davantage cette année et à l'avenir. Après plus de 20 ans, un recensement est en cours dans la province du Nord, dans le cadre du recensement national, afin que nos initiatives reposent sur des bases solides.

En conséquence Sri Lanka est aujourd'hui un État autonome nourrissant de grands espoirs pour son avenir et doté d'une économie solide, étayée par des flux d'investissement internes, un développement sans précédent du tourisme, et une croissance considérable du volume des échanges internationaux. Pour consolider ces tendances et oublier les traumatismes passés, nous demandons à la communauté internationale de nous tendre la main de l'amitié et de

la bonne volonté, en comprenant la détermination de notre pays à faire face avec courage au défi que représente cette nouvelle ère de notre histoire. Nous demandons à nos amis dans les contrées lointaines de rejeter les notions préconçues. Nous croyons fermement que, pour être pérennes, les solutions doivent trouver leur origine dans le pays concerné. À l'évidence, il est difficile de concevoir des remèdes universels aux problèmes qui affectent nos sociétés. Alors qu'il sort de l'obscurité où il était plongé au cours des 30 dernières années et s'avance vers un avenir lumineux et chargé de promesses, mon pays doit se voir accorder le temps et la marge de manœuvre nécessaires pour partir en quête de son destin, conformément aux souhaits de son peuple. Cela est conforme aux valeurs consacrées dans la Charte des Nations Unies et à l'ensemble des règles du droit international qui nous régissent.

Un autre élément que la communauté internationale devrait prendre en compte est la vulnérabilité des pays en développement, et elle doit prévoir d'assurer leur protection au moyen d'arrangements institutionnels appropriés. Comme je l'ai fait observer à l'occasion de l'ouverture de la réunion organisée pour le cinquantième anniversaire de l'Organisation juridique consultative pour les pays d'Asie et d'Afrique, il y a trois mois à Colombo, la pratique du dumping pour les marchandises commerciales et industrielles fabriquées dans les pays développés fragilise les économies de nombreux pays asiatiques et africains représentés ici.

Pour terminer, je tiens à dire que le recours à d'importantes subventions, ainsi qu'à d'autres formes de protectionnisme, par les ministères des finances et les banques de réserve pour soutenir la production agricole dans le monde développé provoque de graves déséquilibres dans l'interaction des forces des marchés et réduit considérablement la capacité des agriculteurs des pays en développement d'accéder aux marchés internationaux pour y exporter leurs produits de façon équitable. On ne peut remédier au fait que les pays industrialisés polluent de manière disproportionnée l'environnement, avec tout ce que cela implique en termes de réchauffement de la planète et de changements climatiques, par un semblant de justice qui impose des restrictions extrêmement dures aux pays en développement qui eux n'ont que très peu contribué au problème. Cette situation renforce d'autant plus l'importance d'une justice sociale à l'échelle internationale.

Que la bénédiction des Trois joyaux du bouddhisme soit sur vous!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahinda Rajapaksa, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti.

M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Guelleh : Je voudrais féliciter chaleureusement le Président pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Son expérience et sa compétence avérées sont un gage du bon déroulement et du succès de nos travaux. À son prédécesseur, M. Joseph Deiss, j'exprime toute ma gratitude pour son efficacité et l'excellente manière dont il a conduit nos travaux tout au long de la soixante-cinquième session. Nous lui souhaitons bonne chance dans ses projets futurs.

J'adresse, également, mes chaleureuses félicitations au Secrétaire général Ban Ki-Moon pour le renouvellement de son mandat, qui est un gage de l'estime que tous les États ont pour son remarquable leadership, surtout en cette période de turbulence et de conjoncture politique internationale difficile. Nous apprécions ses efforts inlassables ainsi que son engagement à servir la communauté internationale et nous l'assurons de notre plein soutien dans

l'accomplissement et la promotion des valeurs fondamentales consacrées par la Charte.

Enfin, nous sommes ravis de la création tant attendue de l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), dont l'avènement consacre les progrès remarquables qui ont été faits au cours du siècle dernier dans la quête de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes. De toute évidence, malgré les grandes avancées qui ont été faites en matière juridique il n'en demeure pas moins qu'elles ne se traduisent pas toujours dans les faits. Mon gouvernement a fait du renforcement des droits des femmes et de l'amélioration de leur vie des priorités absolues, et je me suis engagé à assurer que nos lois soient conformes aux normes internationales.

Nous sommes réunis aujourd'hui dans un contexte économique mondial plus que préoccupant. Cet environnement économique mondial difficile est, en effet, reflété par la faiblesse des économies, un retour à la croissance morose, des dettes et déficits écrasants et un chômage grandissant. Les pays les moins avancés (PMA) sont encore plus durement touchés par ces crises. La quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés, qui s'est tenue récemment en Turquie, a donné un nouvel élan aux efforts mondiaux pour améliorer le sort des nations les plus vulnérables. Dans cette perspective, j'invite la communauté internationale à accorder une attention particulière à la situation unique des PMA et à les soutenir davantage en allégeant le fardeau croissant de la dette, en les aidant à améliorer leurs capacités de production et enfin en leur facilitant l'accès aux marchés mondiaux à des conditions plus favorables.

Couplé avec le malaise économique, nous assistons, partout dans le monde, à des disparités climatiques sans cesse grandissantes, allant d'un extrême à l'autre. Il est, désormais, très commun de voir certains pays frappés successivement par des inondations, puis par des sécheresses, des tremblements de terre, des ouragans dévastateurs ou encore des tsunamis. La catastrophe qui a récemment frappé nos amis japonais témoigne de la férocité de la nature. La récurrence de ces fléaux climatiques nous démontre que nous devons mieux nous préparer et mettre en place les mesures d'atténuation et d'adaptation appropriées.

Dans la région de la corne de l'Afrique, les aléas du climat sont depuis longtemps une réalité comme en

témoignent les cycles récurrents de sécheresse. La crise actuelle qui touche également mon pays n'est pas soudaine et nous avons déjà tiré la sonnette d'alarme en 2010 lorsque les premiers signes avant-coureurs avaient fait leur apparition. Face à ce terrible fléau, la résilience de la région est mise à rude épreuve et les mesures d'urgence ne sauraient répondre à elles seules aux défis auxquels nous sommes actuellement confrontés. En effet, la situation à laquelle nous faisons face aujourd'hui est le résultat de plusieurs années de sécheresse qui ont décimé les cheptels de nos populations nomades et détruit leurs maigres récoltes. Les populations en milieu rural sont bien évidemment les plus touchées et nous ne ménageons aucun effort pour leur venir en aide.

Nos besoins immédiats restent urgents et nous sommes reconnaissants envers les pays amis et les organismes internationaux qui ont pris part à nos efforts. Cependant, compte tenu du caractère endémique des sécheresses dans notre région, nous devons d'aller au-delà de la gestion réactive et nos efforts doivent donc désormais se concentrer sur la gestion préventive à long terme. Dans ce cadre, mon pays a mis en place plusieurs projets d'infrastructure dans le domaine agricole, parmi lesquels l'exploitation des terres arables dans les pays voisins et amis que sont l'Éthiopie et le Soudan et le projet de captage d'eau du fleuve Awash à la frontière avec l'Éthiopie en périodes de crue.

Le pays le plus touché par cette crise demeure la Somalie du fait de la situation de sécurité précaire qui ne permet pas l'accès à certaines populations. En effet, au cours des deux dernières décennies, la Somalie a été victime des pires maux. Elle a été la proie de bains de sang interminables, de l'insécurité, de l'instabilité et de la destruction. Jusqu'à encore récemment, les miliciens d'Al-Chabab continuaient les combats dans la capitale, ce qui rendait encore plus difficile l'aide aux populations sinistrées. Aujourd'hui, grâce à la diligence et aux sacrifices des forces de sécurité somaliennes et à leurs collègues de la Mission de l'Union africaine en Somalie, les miliciens d'Al-Chabab ont été repoussés hors de la capitale, ce qui a permis de faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire aux victimes de la sécheresse.

Comme j'ai pu le constater moi-même lors de ma visite à Mogadiscio le mois dernier, les armes se sont tues, la vie a repris ses droits et, pour la première fois depuis le début du conflit armé en 1991, les Somaliens ont pu célébrer l'Aïd en paix cette année. D'ailleurs,

depuis, plusieurs hauts responsables se sont également rendus dans la capitale somalienne, longtemps jugée trop dangereuse.

Cette paix, encore fragile mais de bon augure, représente une chance pour les Somaliens de reconstruire leur pays. Grâce à la situation sécuritaire désormais maîtrisée dans la capitale, le peuple somalien et ses dirigeants ont devant eux l'occasion sans précédent de faire renaître une paix durable, de mettre un terme à l'interminable processus de transition, et de faire avancer le pays vers une gouvernance permanente d'ici l'année prochaine. Des efforts ont été déployés dans ce sens par le Gouvernement de transition ainsi que par les organisations régionales et internationales, et ont permis d'arriver à un accord qui correspond à la nouvelle réalité politique somalienne, notamment au-delà du mois d'août 2011.

Il y a lieu de saluer ici tous ces efforts qui témoignent de la détermination des Somaliens et de la communauté internationale d'en finir avec les interminables querelles internes et les vaines discussions au sein des Institutions fédérales de transition. À cet égard, la feuille de route convenue représente un engagement solennel de la part des dirigeants des Institutions fédérales de transition vis-à-vis de la population somalienne, des organismes régionaux et de la communauté internationale dans son ensemble.

La communauté internationale, pour sa part, ne doit pas perdre de vue les faiblesses évidentes du Gouvernement de transition et doit s'efforcer de lui fournir les ressources nécessaires pour renforcer ses capacités. Le Gouvernement somalien devrait saisir cette occasion pour montrer de la détermination, du courage et du leadership.

Au-delà des rigueurs du climat et des problèmes qu'elles engendrent, la corne de l'Afrique est souvent associée aux guerres fratricides. En effet, à un moment de son histoire, chacun de nos voisins a été en situation de conflit. Si Djibouti a su préserver la paix au prix de nombreux efforts, nous avons malheureusement été entraînés malgré nous dans un conflit frontalier avec l'Érythrée, en juin 2008.

Depuis cette date, malgré les efforts acharnés des organisations régionales et internationales, et l'adoption par le Conseil de sécurité des résolutions 1862 (2009) et 1907 (2009), l'Érythrée refuse de nous répondre quant au sort des 19 prisonniers de guerre

djiboutiens, et même de reconnaître leur existence. Cela reste un sujet de grave préoccupation et une source de profonde tristesse pour mon peuple et moi-même.

Cependant, et malgré le non-respect par l'Érythrée des exigences claires énoncées dans ces résolutions, mon gouvernement et moi-même restons convaincus que la médiation est la seule issue qui nous permettra d'aboutir à une paix durable. C'est avec cette conviction à l'esprit que mon gouvernement a accepté les efforts et la bonne volonté de S. A. l'Émir du Qatar. Cela a conduit au stationnement de troupes qataries à la frontière entre Djibouti et l'Érythrée et au retrait des troupes érythréennes des territoires djiboutiens qu'elles occupaient illégalement. Pour notre part, nous restons donc disposés à coopérer pleinement avec les efforts sincères déployés par S. A. l'Émir du Qatar, et nous restons confiants quant à l'issue pacifique de cette médiation.

Nous ne cesserons jamais de croire aux vertus du dialogue et de la médiation, seuls capables de permettre à notre région de consolider les gains de la paix. L'exemple le plus récent d'une telle réussite est sans conteste la naissance de la nouvelle nation du Soudan du Sud, qui témoigne encore une fois de la capacité de nos pairs à trouver une issue pacifique à un conflit fratricide vieux de plusieurs décennies. Aujourd'hui, alors que le peuple sud-soudanais fait ses premiers pas dans le concert des nations, nous tenons à lui rappeler notre soutien fraternel, et je suis persuadé qu'il résoudra les questions en suspens de manière pacifique.

Certes, nous ne pouvons que nous réjouir qu'un nouveau Membre ait rejoint notre Organisation, mais je ne peux évoquer l'indépendance du Soudan du Sud sans rappeler la situation qui prévaut depuis 1947 en Palestine.

Le fondement même de l'Organisation des Nations Unies était de combattre les injustices et de rendre aux nations leur souveraineté. Beaucoup de pays présents aujourd'hui, y compris le mien, se sont à un moment de leur histoire retrouvés ici même en quête d'indépendance. Le Soudan du Sud est ainsi devenu le cent quatre-vingt-treizième État Membre, le 13 juillet dernier. La Palestine, quant à elle, vit encore à ce jour sous l'occupation, ce qui est de nos jours moralement répréhensible et politiquement insoutenable.

Nous, Africains, connaissons mieux que quiconque les conditions dans lesquelles vivent les

populations colonisées. Le sort que connaissent les Palestiniens depuis plus de 60 ans, nous l'avons connu, nous l'avons combattu et nous l'avons vaincu en obtenant la reconnaissance de nos pairs. Plus que n'importe quelle autre institution, l'ONU représentait pour les peuples colonisés l'espoir; l'espoir de lendemains meilleurs, débarrassés du joug colonial; l'espoir de vivre dans son pays en jouissant de sa liberté et de ses droits; l'espoir, surtout, de retrouver la dignité.

L'heure est venue pour nous de rendre espoir à nos frères et sœurs palestiniens en leur reconnaissant le droit de devenir un État à part entière. L'heure est venue d'en finir avec l'état de siège, la misère et le désespoir. L'histoire retiendra, je l'espère, qu'en ce jour, nous avons fait le choix de mettre fin à l'injustice; le choix de donner enfin à la Palestine une place à part entière au sein de la communauté internationale. L'histoire retiendra surtout que nous avons fait le choix de ne pas décevoir l'espoir du peuple frère de Palestine.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Ismaël Omar Guelleh, Président et Chef du Gouvernement de la République de Djibouti, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Namibie.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Pohamba (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter le Président et son pays, le Qatar, de son élection à la présidence de l'Assemblée à la présente session. Grâce à sa sagesse et à son expérience, je suis certain qu'il mènera à bien les travaux de l'Assemblée. Je l'assure de la coopération

et de l'appui de ma délégation. Je félicite également S. E. M. Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat à la fonction de Secrétaire général.

Je remercie le Président d'avoir choisi le rôle de la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques pour thème du débat général cette année. Le règlement pacifique des différends, tel que défini au Chapitre VI de la Charte des Nations Unies, est un principe important que la communauté internationale doit respecter dans sa recherche de solutions aux conflits partout dans le monde.

Notre gouvernement reconnaît la légitimité des revendications pacifiques en faveur du changement démocratique dans des pays frères tels que la Tunisie et l'Égypte. Toutefois, nous pensons que les appels au changement démocratique doivent émaner de la population locale. Ils ne doivent pas servir de prétexte pour violer le principe fondamental de souveraineté et de non-intervention dans les affaires intérieures d'États indépendants.

Nous sommes préoccupés par le fait que tous les efforts déployés par l'Union africaine en vue de parvenir à une solution pacifique négociée en Libye aient été ignorés ou contrariés. Jamais dans l'histoire de l'ONU l'intangibilité du principe de la non-intervention n'a été aussi mise à mal que dans le cas récent de la Libye. L'intervention militaire d'une puissance étrangère rappelle à l'Afrique la tristement célèbre Conférence de Berlin de 1884 au cours de laquelle les puissances coloniales ont procédé au découpage du continent.

Suite aux changements politiques survenus récemment dans certains pays africains, il convient d'insister sur la nécessité de promouvoir une véritable réconciliation et unité nationales et de s'attaquer d'urgence aux problèmes de la pauvreté et du chômage, qui touchent en particulier les jeunes partout dans le monde. Le respect de la justice et des droits fondamentaux, l'état de droit et la bonne gouvernance sont des conditions indispensables d'une paix durable.

À l'issue de négociations fructueuses, la République du Soudan du Sud a obtenu son indépendance le 9 juillet 2011. Cela a démontré la sagesse politique et la circonspection des dirigeants du Soudan et de la République du Soudan du Sud, qui ont choisi la voie de la paix et de la médiation. Nous appelons les deux pays à régler toutes les questions en suspens par des moyens pacifiques. Je souhaite plein succès au Président Salva Kiir Mayardit dans sa

conduite des efforts du peuple sud-soudanais pour édifier un État uni et prospère.

La Namibie appelle à la mise à œuvre immédiate du plan de règlement des Nations Unies et des résolutions pertinentes de l'ONU demandant la tenue d'un référendum libre et régulier au Sahara occidental.

Concernant la Palestine, je réaffirme notre appui total et sans réserve à la lutte légitime que mène le peuple palestinien pour exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance nationale. La Namibie appuie l'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'État Membre.

À une écrasante majorité, les États membres de l'Assemblée font part depuis de nombreuses années de leur vive inquiétude devant la poursuite du blocus économique, commercial et financier imposé à la République de Cuba. La Namibie appelle à la levée immédiate et sans condition de ce blocus.

La Namibie se félicite de la récente signature de la feuille de route par les acteurs politiques malgaches, facilitée par le médiateur de la Communauté de développement de l'Afrique australe. La voie est ainsi ouverte au dénouement de la crise politique et au retour de l'ordre constitutionnel et d'un régime démocratique à Madagascar. L'ONU et la communauté internationale doivent fournir un appui financier approprié à ce pays et contribuer plus activement aux efforts de médiation en cours afin de s'assurer de la pleine mise en œuvre de la feuille de route.

Les Somaliens sont confrontés non seulement à l'instabilité politique mais aussi à une grave sécheresse et à la famine, qui ont provoqué une véritable tragédie humaine. La Namibie s'est ralliée à la communauté internationale pour faire parvenir des denrées alimentaires à la population somalienne dans le cadre de l'action internationale entreprise pour faire face à cette crise.

Les répercussions des changements climatiques sont réelles et durement ressenties partout dans le monde. Ces trois dernières années, la Namibie a connu des inondations aux effets destructeurs qui ont pesé sur nos plans de développement. Je saisis cette occasion pour remercier une nouvelle fois les membres de la communauté internationale qui ont répondu à notre appel d'aide d'urgence.

Aujourd'hui plus que jamais, tous les États Membres doivent s'employer à assurer le succès de la dix-septième Conférence des Parties à la Convention-

cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui se tiendra à Durban (Afrique du Sud), en fin d'année. Ainsi on donnera le ton à la Conférence des Nations Unies sur le développement durable, ou Conférence Rio+20, prévue l'année prochaine à Rio de Janeiro.

La réforme du système des Nations Unies, notamment du Conseil de sécurité, avance à un rythme extrêmement lent. J'insiste sur le fait que la Namibie est convaincue qu'un Conseil de sécurité réformé doit être démocratique, représentatif et transparent dans ses méthodes de travail. Cette opinion est conforme à la position africaine commune. Il incombe à tous les États Membres d'œuvrer de concert pour renforcer l'Organisation afin de garantir la paix et la sécurité internationales et de promouvoir un développement économique et social durable en vue d'un monde plus juste et plus équitable pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Namibie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Hifikepunye Pohamba, Président de la République de Namibie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Soudan du Sud.

M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Kiir (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par féliciter M. Al-Nasser pour son élection à la présidence de la soixante-sixième session de l'Assemblée générale. Nous lui souhaitons plein succès dans son mandat. De la même manière, nous félicitons le Secrétaire général pour sa nomination pour un second mandat grâce à la

confiance qu'il a su inspirer aux États Membres de l'ONU.

En tant que représentant du plus jeune membre de la famille des nations, je n'ai guère d'expérience dans les affaires internationales. Notre pays a juste 2 mois et 14 jours. Les membres savent combien de problèmes et de défis nous attendent. Je tiens tout d'abord à profiter de l'occasion et du privilège qui me sont offerts d'intervenir devant cette illustre Assemblée pour renouveler, en mon nom et au nom du peuple de la République du Soudan du Sud, notre plus sincère et profonde gratitude à toute la communauté internationale pour la chaleur avec laquelle notre État a été accueilli au sein de la communauté des nations. Mon peuple au Soudan du Sud et moi-même ici à New York estimons que ce moment important aujourd'hui est un jalon supplémentaire dans la longue liste de nos réalisations.

Le Président assume de nouveau la présidence.

Je voudrais également saisir cette occasion pour saluer les nombreuses personnes qui se sont tenues à nos côtés pendant notre longue lutte. Nous sommes redevables à de nombreux amis qui siègent dans cette salle illustre car, sans leurs efforts, il n'aurait pas été aisé pour nous d'arriver là où nous sommes aujourd'hui. Nous devons beaucoup aux pays de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), aux États de la troïka et aux amis et partenaires de l'IGAD qui se sont battus pour la paix au Soudan jusqu'à obtenir la signature de l'Accord de paix global en 2005. En tant que nation émergente aux prises avec des conflits à différentes périodes de son histoire, soit pendant plus de 50 ans au total, la République du Soudan du Sud a cruellement besoin de toute l'aide qu'elle peut obtenir.

Dans la plupart de situations d'après-conflit, les pays pensent normalement à se reconstruire. Ce n'est pas notre cas. Même avant que les ravages de la guerre ne se manifestent, notre pays ne possédait rien qui vaille la peine d'être reconstruit. C'est pourquoi nous qualifions notre mission post-conflit de mission de construction et non de reconstruction, et nous espérons donc que les innombrables témoignages d'appui et de sympathie qui ont afflué de tous les coins du monde le jour de notre indépendance se traduiront en une aide tangible au développement du Soudan du Sud. Notre marche des profondeurs de la pauvreté et de la misère vers le progrès et la prospérité va prendre du temps, et

c'est la raison pour laquelle les Membres doivent nous prêter main forte dans ce dur périple.

Même si la nature a doté notre pays de quelques ressources, notamment de pétrole et d'autres minéraux en abondance, nous ne produisons presque rien pour nous-mêmes – en tout cas, pas encore. Nous sommes déterminés à diversifier l'économie de notre pays et à diminuer notre dépendance dangereuse et quasi totale à l'égard du pétrole. Notre stratégie consiste à nous servir du pétrole comme d'un catalyseur pour libérer notre potentiel dans d'autres domaines, en particulier dans l'agriculture.

Le pétrole est une ressource non renouvelable qui s'épuisera inévitablement à un moment ou à un autre, mais nous savons que la terre, l'eau et les ressources humaines dont nous disposons demeureront la source véritable et inépuisable de la richesse de notre pays. L'ambition du peuple sud-soudanais est de transformer le pays en une puissance agro-industrielle régionale, mais il sera difficile de réaliser cet objectif sans un appui extérieur. S'il est vrai que nous avons grand besoin d'une aide extérieure, nous entendons farouchement que celle-ci soit fournie selon des conditions qui respectent également nos choix politiques et économiques.

La République du Soudan du Sud sait pertinemment qu'il n'y a pas de développement économique et de prospérité sans un climat de paix et de stabilité. Par conséquent, nous allons nous employer à promouvoir la paix et l'harmonie, non seulement à l'intérieur du pays, mais également avec tous nos voisins. Au plan intérieur, nous avons mis en place des organes de gouvernement, exécutifs et législatifs, représentatifs, auxquels participent tous les grands partis politiques. Nous avons agi ainsi en dépit du fait que notre parti, le Mouvement populaire de libération du Soudan, ait remporté une victoire écrasante lors des récentes élections.

Le fait que nous ne disposions pas encore du cadre juridique nécessaire pour régir les activités des partis politiques ne nous a pas empêchés de former un tel gouvernement d'ouverture. Nous l'avons fait parce que nous sommes attachés au pluralisme politique, mais surtout parce que nous avons la profonde conviction que des mesures d'ouverture comme celle-ci peuvent encourager la paix et l'harmonie.

Au plan extérieur, nous demeurons résolument déterminés à maintenir des relations pacifiques et mutuellement avantageuses avec tous les États, et en

particulier avec nos voisins. À cet égard, je voudrais indiquer que la République du Soudan du Sud souscrit pleinement au principe du respect absolu de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de tous les États, y compris la République du Soudan. Par conséquent, la République du Soudan du Sud réaffirme de manière catégorique qu'elle ne s'est pas ingérée et ne s'ingérera jamais dans un quelconque conflit interne en République du Soudan.

Cependant, étant donné que les zones de conflit en République du Soudan sont situées à la frontière avec notre pays et que ces différends pourraient avoir des retombées négatives sur notre propre sécurité, nous exhortons le Gouvernement du Soudan à régler les litiges de manière pacifique. En particulier, nous tenons à souligner que le rétablissement par le Gouvernement soudanais de l'accord-cadre d'Addis-Abeba sur la situation dans le Kordofan méridional et la reprise des contacts politiques entre le Gouvernement et l'opposition pourraient grandement contribuer à promouvoir le rétablissement de la paix dans les zones frontalières du Soudan du Sud.

Il reste un certain nombre de questions en suspens héritées de l'Accord de paix global. Nous espérons pouvoir régler rapidement ces questions en vue d'une complète normalisation des relations entre nos deux États et de l'ouverture d'une ère nouvelle de relations constructives et mutuellement avantageuses, fondées sur les points communs qui unissent les peuples de nos deux États. Par conséquent, nous exhortons le Gouvernement de la République du Soudan à donner son feu vert pour qu'il soit procédé rapidement à la démarcation de la frontière entre nos deux États, avec l'aide la communauté internationale. Nous espérons que Khartoum ne va plus s'opposer à un tel arrangement, maintenant que le Soudan du Sud est un État souverain.

Nous voudrions également prier le Gouvernement de la République du Soudan d'accepter de soumettre notre différend territorial concernant plusieurs zones frontalières à un mécanisme d'arbitrage international. Le Gouvernement de la République du Soudan du Sud salue la coopération dont a fait preuve le Gouvernement soudanais au moment des préparatifs pour le déploiement de la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei. Nous espérons que nos deux pays parviendront bientôt à un accord en ce qui concerne le règlement de la question d'Abyei, conformément aux dispositions pertinentes de l'Accord de paix global.

Sur le plan économique, le Soudan du Sud tient à indiquer qu'il est disposé et prêt à s'engager dans des négociations sérieuses avec Khartoum. L'objectif pour nous sera de trouver des arrangements mutuellement acceptables qui garantiront à la République du Soudan un revenu juste provenant de l'utilisation des infrastructures d'exportation pétrolière soudanaises.

Dans le domaine de la gouvernance, nous nous sommes employés à corriger certaines faiblesses de notre système en renforçant les piliers de la bonne gouvernance. Plusieurs grands projets de lois – notamment un projet de loi sur la gestion des finances publiques – ont été présentés et suivent sans encombre les différentes étapes du processus législatif. L'adoption de ces lois contribuera à promouvoir le respect du principe de responsabilité et la transparence, et en fin de compte, à réduire la corruption et le gaspillage injustifié des deniers publics.

Pour terminer, la nouvelle République du Soudan du Sud s'engage à devenir un membre actif du concert des nations, en apportant sa contribution à la promotion de la paix mondiale et de la prospérité pour le bien de toute l'humanité.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Soudan du Sud de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Salva Kiir, Président de la République du Soudan du Sud, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République d'Arménie.

M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sargsyan (*parle en arménien; interprétation en anglais assurée par la délégation*) :

Je tiens tout d'abord à remercier M. Nassir Abdulaziz Al-Nasser, Président de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session, auquel je souhaite plein succès. Je remercie également M. Deiss, de la Suisse, de la grande compétence avec laquelle il a dirigé les travaux de l'Assemblée durant sa soixante-cinquième session. Je saisis cette occasion pour féliciter une nouvelle fois le Secrétaire général Ban Ki-moon de sa nomination pour un second mandat.

Je reconnais l'importance que revêt le choix du thème de notre débat général, et je tiens à mettre l'accent sur le rôle que joue la médiation dans le règlement des différends par des moyens pacifiques et en tant que moyen de prévention de la reprise des hostilités.

Nous apprécions au plus haut point les efforts de médiation menés par les entités et les organisations mondiales et régionales dans de nombreux endroits du monde pour préserver la paix et la sécurité et régler les conflits par le biais de négociations pacifiques. Il convient notamment de mentionner l'engagement des organisations régionales, qui ont acquis une expérience précieuse dans le domaine de la médiation et qui ont une connaissance approfondie de la réalité politique, culturelle et militaire sur le terrain. La réussite d'une médiation repose notamment sur l'élaboration d'un mandat clairement défini. En ce qui nous concerne, un exemple probant est le rôle joué par le Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) dans le règlement du conflit du Haut-Karabakh.

Un autre facteur clef qu'il convient de souligner est le rôle des médiateurs dans la prévention de l'escalade d'un conflit et de la reprise des hostilités. Cet aspect de la médiation est parfois ignoré, mais il est tout aussi essentiel au maintien de la paix et de la stabilité internationales que le fait de trouver une solution à un contentieux.

Il y a trois ans, lorsque j'ai eu l'honneur de m'exprimer à cette tribune (voir [A/63/PV.9](#)), j'ai déclaré qu'il était temps d'examiner sérieusement le droit des peuples à l'autodétermination au XXI^e siècle. Aujourd'hui, nous sommes témoins du soulèvement de peuples qui exercent ce droit inaliénable. Dans ce contexte, je tiens à féliciter le cent quatre-vingt-treizième Membre élu de l'Organisation des Nations Unies, la République du Soudan du Sud. Pour obtenir le droit de siéger dans cette salle, elle dû parcourir un chemin long et difficile, mais le peuple sud-soudanais,

en exprimant librement sa volonté, a exercé son droit à vivre en tant que nation souveraine et indépendante, ce en quoi il a suivi la voie qu'un grand nombre des États Membres représentés aujourd'hui avaient déjà empruntée.

Le peuple du Haut-Karabakh a fait le même choix il y a 20 ans en exerçant son droit à l'autodétermination, en résistant à la guerre lancée par l'Azerbaïdjan et en survivant à un bain de sang pour gagner son droit à vivre en liberté. Les pourparlers engagés en vue de régler le conflit du Haut-Karabakh se poursuivent avec la médiation des coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE. Nous remercions les pays coprésidents et leurs dirigeants de leurs efforts de médiation. Cependant, c'est aux parties qui négocient, et non aux médiateurs, qu'il incombe de parvenir à un accord. Le refus absolu de l'Azerbaïdjan de parvenir à un accord et sa politique du « tout ou la guerre » empêchent les pourparlers de paix de progresser. En dépit des attentes et des conseils de haut niveau prodigués par la communauté internationale, l'Azerbaïdjan a fait un nouveau pas en arrière lors de la dernière réunion organisée à Kazan en rejetant l'accord préalablement préparé et en tentant de faire échouer le processus de négociations.

Bakou a transformé l'arménophobie en propagande d'État à un niveau qui dépasse de loin celui du danger. Ce n'est pas uniquement notre point de vue; l'alarme a également été sonnée par des entités internationales spécialisées dans la lutte contre le racisme et l'intolérance. Plus dangereux encore, les idées arménophobes se répandent chez les jeunes Azerbaïdjanais, mettant ainsi en péril l'avenir de la coexistence pacifique. En niant et en détruisant tout ce qui est arménien, Bakou s'obstine à répandre de fausses accusations contre l'Arménie, le Haut-Karabakh et les Arméniens à tous les niveaux et en tous lieux, y compris ici, à l'ONU. La machine de propagande azerbaïdjanaise continue de bombarder régulièrement la communauté internationale et les populations nationales de mensonges éhontés à propos de la prétendue brutalité arménienne et de l'assassinat d'enfants. Ces histoires sont fabriquées et diffusées sur la base de la logique superficielle mais douloureuse de leurs auteurs, qui prévoit que certaines personnes mordront à l'appât de cette propagande diabolique contre l'Arménie et serviront donc un objectif.

Ces dernières années, grâce aux efforts déployés par les pays coprésidents du Groupe de Minsk, en particulier la médiation directe du Président de la

Fédération de Russie, un certain nombre de documents ont été signés, notamment les déclarations de Meindorf, d'Astrakhan et de Sochi, qui soulignent la nécessité de renforcer les mesures de confiance entre les parties. Le Président de l'Azerbaïdjan a également signé ces documents. Cependant, l'Azerbaïdjan continue de rejeter les nombreuses propositions de la communauté internationale en vue de parvenir à un accord sur le non-recours à la force et le renforcement des mesures de confiance.

En outre, les rhétoriques belliqueuses et les menaces de guerre proférées par l'Azerbaïdjan se sont intensifiées, et les violations du cessez-le-feu, qui continuent de tuer des civils innocents, sont de plus en plus fréquentes. Tout ceci est orchestré au plus haut niveau de l'État. La dangereuse recrudescence des manifestations anti-arméniennes est non seulement défavorable à l'instauration d'un climat de confiance dans la région, mais elle nous pousse également à nous poser des questions sur la manière dont l'Azerbaïdjan comprend les objectifs de l'ONU relatifs à la tolérance et à la coexistence fondée sur des relations de bon voisinage. Lorsqu'on nourrit de telles aspirations, il est inadmissible et même dangereux d'espérer devenir membre du Conseil de sécurité.

Hier, dans le cadre de l'Assemblée, en parallèle à des débats sur certains des problèmes les plus importants et les plus urgents de notre époque, une Réunion de haut niveau a été organisée pour commémorer le dixième anniversaire de la Déclaration de Durban, laquelle réaffirme qu'il est urgent d'éliminer le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et toutes les formes d'intolérance. Malheureusement, ces phénomènes nous sont familiers à nous Arméniens pas seulement par les exemples que j'ai cités auparavant et pas seulement au cours de ce siècle. En tant que nation ayant survécu au génocide, la forme la plus extrême de racisme et de xénophobie, nous sommes moralement obligés d'agir pour prévenir d'autres génocides à l'avenir.

L'élimination du racisme et de la xénophobie et l'inculcation de la tolérance peuvent être vraiment utiles si elles sont assorties d'une définition claire des responsabilités. L'impunité et le refus d'assumer la responsabilité favorisent la perpétration de nouveaux crimes. Il incombe donc à la communauté internationale de repérer et de dénoncer sans retard toute expression d'intolérance, particulièrement dans ses formes les plus extrêmes.

Le génocide des Arméniens perpétré sous l'Empire ottoman a été reconnu et condamné par nombre de pays, de parlements, d'organisations internationales et par la communauté des chercheurs sur le génocide. Malheureusement, cela n'est pas le cas de la République de Turquie qui persiste dans sa politique de déni de cet odieux crime contre l'humanité.

Nous nous félicitons assurément de la position claire adoptée par la communauté internationale excluant toute possibilité d'immunité ou d'amnistie pour les auteurs de génocide et autres crimes contre l'humanité. Sans reconnaissance ni condamnation, il sera impossible de mettre au point et d'appliquer des mécanismes efficaces de prévention, ce qui est une priorité de l'ONU. L'Arménie mettra tout en œuvre pour assurer la reconnaissance, la sanction et la prévention du génocide.

Ces références au génocide arménien m'amènent à rappeler un autre important anniversaire célébré cette année : le cent cinquantième anniversaire de Fridtjof Nansen, le premier Haut-Commissaire pour les réfugiés. Durant la période la plus noire pour mon pays, ce grand humaniste a apporté un appui inestimable à une partie du peuple arménien privé de patrie qui avait fui le génocide. Les détenteurs de passeports Nansen se sont installés dans divers pays du monde. Ils se sont remis debout et pris part au développement des pays et des peuples qui leur avaient offert l'asile. Je crois que la justice et l'égalité de droits des États sont devenues la norme dans les relations internationales grâce à de tels individus forts qui ont promu leur vision de la moralité dans le monde cruel de la *realpolitik*.

Du haut de cette tribune en 2008, j'ai exprimé l'espoir que le processus de normalisation des relations entre la Turquie et l'Arménie, dont nous avons pris l'initiative, l'établissement de relations diplomatiques et l'ouverture des frontières fermées par la Turquie, en violation du droit international, constitueraient les premiers pas vers le lancement d'un dialogue visant à dissiper la méfiance, la suspicion et l'incertitude qui caractérisent nos relations. Bien que notre initiative ait été saluée et qu'elle ait bénéficié d'un large appui de la part de la communauté internationale, la Turquie a par tous les moyens possibles fait avorter la ratification et l'application des protocoles que nous avons signés en 2009.

Aujourd'hui, à la veille de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de Rio, il faut faire montre de volonté politique pour honorer les

engagements internationaux qui ont été pris et transformer le sud du Caucase en une région de coopération et de prospérité.

La corrélation entre la sécurité et le développement n'est pas une théorie abstraite pour notre région où la coopération économique et une plus grande intégration dans l'économie mondiale sont entravées par des blocus illégaux et par le blocage de projets d'intégration régionale. Ces comportements, ainsi que l'intensification de la course aux armements font non seulement courir un risque aux populations de la région, mais continuent aussi de drainer les ressources si nécessaires au développement durable.

Il est temps que les dirigeants des pays de notre région s'élèvent au dessus des diktats de programmes politiques étroits et s'acheminent vers des solutions qui favorisent l'avènement d'un avenir pacifique et prospère pour les générations futures. Je veux croire que dans un avenir pas très lointain notre région sera perçue comme un pont solide et ferme reliant les civilisations entre elles plutôt que comme une ligne de fracture.

Il y a deux jours, la République d'Arménie a célébré le vingtième anniversaire de son indépendance. En septembre 1991, l'Arménie a recouvré son indépendance, réalisant le rêve du peuple arménien et rejoignant la famille des nations. Du point de vue de l'histoire, 20 ans cela semble peut-être court, mais pour la génération actuelle cela a été une période de grands changements, caractérisée par l'édification de l'État et une nouvelle conception de son rôle et de sa place dans le monde. Je saisis cette occasion pour exprimer ma gratitude à tous les États, peuples et individus qui nous ont soutenus au cours de ces 20 années de développement et d'édification de l'État.

Nous avons fait le choix de la liberté, de la paix et de la démocratie et nous restons engagés sur cette voie. Nous sommes aujourd'hui fiers de nos réalisations. En 20 ans, la République d'Arménie a mis en œuvre un vaste programme d'édification de l'État. Beaucoup a été fait en matière de démocratisation, de protection des droits de l'homme, de réforme économique, et d'établissement de l'état de droit et d'une économie libérale. Nous avons déjà fait beaucoup, mais il reste encore beaucoup à faire. Nous sommes surtout persuadés que nous sommes sur la bonne voie, une voie irréversible.

Il y a exactement 10 ans, New York, la ville qui abrite l'Organisation des Nations Unies, a été victime

de l'une des pires atrocités de l'histoire de l'humanité – les attentats terroristes du 11 septembre. L'Arménie appuie sans réserve les efforts de lutte contre le terrorisme de l'Organisation des Nations Unies et toutes ses initiatives dans ce domaine et elle y contribue activement. Nous faisons et nous continuerons de faire de notre mieux pour que le monde soit plus sûr et plus pacifique.

Nous sommes prêts, au mieux de nos capacités, à contribuer à la sécurité mondiale et à réagir face aux menaces mondiales, que ce soit par l'intermédiaire des missions de maintien de la paix, par l'élimination des conséquences des catastrophes naturelles, par la protection de l'environnement ou par la lutte contre le terrorisme, le racisme et l'intolérance. Au fil des ans, nos aspirations et notre détermination ont été suivis par des actes et nous sommes prêts à continuer de le faire.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République d'Arménie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Serzh Sargsyan, Président de la République d'Arménie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour (*suite*)

Débat général

Allocution de M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne

Le Président (*parle en arabe*) : l'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'autorité palestinienne.

M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en arabe*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine et Président de l'Autorité palestinienne, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Abbas (Palestine) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur, de votre

accession à la présidence de l'Assemblée générale à la présente session et vous souhaiter plein succès dans vos fonctions.

Aujourd'hui, au nom de l'Organisation de libération de la Palestine et du peuple palestinien, je voudrais présenter mes sincères félicitations au Gouvernement et au peuple du Soudan du Sud, pour leur admission méritée en tant que Membre à part entière à l'Organisation des Nations Unies. Nous leur adressons tous nos vœux de progrès et de prospérité.

Je félicite également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, à l'occasion de sa nomination pour un second mandat à la tête de l'Organisation. La confiance qui lui est ainsi renouvelée est la preuve que le monde apprécie ses efforts, qui ont renforcé le rôle de l'ONU.

La question de la Palestine est étroitement liée à celle de l'Organisation des Nations Unies, du fait des résolutions adoptées par les divers organes et organismes des Nations Unies et du travail essentiel et reconnu de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA). L'UNRWA incarne la responsabilité internationale face au sort tragique des réfugiés de Palestine, victimes de la Nakba, « la catastrophe », survenue en 1948.

Nous souhaitons et demandons que l'ONU joue un rôle plus efficace dans l'action menée pour instaurer une paix juste et globale dans notre région, une paix qui garantisse les droits nationaux inaliénables et légitimes du peuple palestinien tels que définis dans les résolutions constitutives de la légalité internationale et incarnés par l'Organisation des Nations Unies.

Il y a un an, à cette même occasion et dans cette même salle, de nombreux dirigeants et chefs de délégations ont évoqué l'impasse dans laquelle se trouvaient les efforts de paix dans notre région. Tous nourrissaient de grands espoirs que la nouvelle série de négociations sur le statut final, entamée début septembre à Washington, sous les auspices directs du Président Obama et avec la participation du Quatuor, de l'Égypte et de la Jordanie, aboutirait à un accord de paix dans l'année. Nous nous avons engagé ces négociations avec un cœur ouvert, des oreilles attentives et des intentions sincères. Nos documents, nos dossiers, nos exposés et nos propositions étaient prêts. Pourtant, les négociations se sont interrompues à peine quelques semaines après avoir commencé.

Nous n'avons malgré tout pas abandonné et n'avons pas relâché nos efforts pour élaborer des initiatives et nouer des contacts. Au cours de l'année écoulée, nous avons frappé à toutes les portes, essayé toutes les filières et pris tous les chemins envisageables. Nous n'avons laissé de côté aucune partie ayant officiellement ou officieusement de l'influence ou du prestige, vers laquelle nous pouvions nous tourner. Nous avons envisagé favorablement les diverses idées, propositions et initiatives présentées par nombre de pays et de parties. Mais, tous ces efforts et ces actions sincères de parties internationales, se sont à maintes reprises brutalement heurtés à l'attitude du Gouvernement israélien, ce qui a très rapidement anéanti les espoirs suscités par le lancement des négociations en septembre dernier.

Le fond du problème est que le Gouvernement israélien refuse d'accepter des modalités de négociations qui soient fondées sur le droit international et les résolutions de l'Organisation des Nations Unies et qu'il continue avec frénésie d'intensifier la construction de colonies sur le territoire du futur État de Palestine.

Les activités d'implantation de colonies sont au cœur de la politique d'occupation coloniale militaire de la terre du peuple palestinien et de tous les actes de brutalité, d'agression et de discrimination raciale à l'égard de notre peuple qui résultent de cette politique. Celle-ci constitue une violation du droit international humanitaire et des résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Elle est la cause première de l'échec du processus de paix, de la perte de maintes occasions et de l'anéantissement des grands espoirs qu'avait fait naître en 1993 la signature de la Déclaration de principes par l'Organisation de libération de la Palestine et Israël, en vue de l'instauration d'une paix juste qui marquerait le début d'une nouvelle ère dans notre région.

Les rapports des missions des Nations Unies et de diverses institutions et organisations de la société civile israélienne dressent un tableau horrible de la campagne de colonisation, dont le Gouvernement israélien n'hésite pas à se vanter et qu'il continue de mener en confisquant systématiquement les terres palestiniennes. Il lance des appels d'offres pour la construction de milliers de nouveaux logements dans diverses zones de Cisjordanie, notamment dans les parties arabes de Jérusalem. Il accélère la construction du mur d'apartheid qui absorbe de larges portions de nos terres, les divisant en îlots séparés et isolés, détruisant ainsi la

vie de familles et de communautés et portant atteinte moyens de subsistance de dizaines de milliers de familles palestiniennes.

La Puissance occupante refuse également de délivrer à notre peuple des permis de construction dans Jérusalem-Est occupée. Parallèlement, elle intensifie sa campagne de démolition et de confiscation de maisons, qui dure depuis des décennies, déplaçant de force leurs propriétaires et occupants palestiniens dans le cadre d'une politique de nettoyage ethnique multiforme, visant à éloigner les Palestiniens de leur terre ancestrale. En outre, elle va jusqu'à ordonner d'expulser des représentants élus de leur ville de Jérusalem.

La Puissance occupante continue par ailleurs à procéder à des feuilles qui menacent nos Lieux saints, et ses postes de contrôle militaires empêchent nos citoyens de se rendre dans leurs mosquées et leurs églises. Elle continue de faire le siège de la Ville sainte en l'encerclant de colonies et en imposant un mur de séparation pour isoler la Ville sainte des autres villes de Palestine. Les forces d'occupation se sont lancées dans une course contre la montre pour redessiner les frontières de notre terre, selon leurs désirs, et pour imposer un fait accompli sur le terrain qui modifie sa réalité et ses caractéristiques et affaiblit ses possibilités, réalistes, de créer l'État de Palestine.

Parallèlement, la Puissance occupante continue d'imposer un blocus strict à la bande de Gaza et de lancer des attaques meurtrières et de procéder à des frappes aériennes et à des pilonnages à l'artillerie contre des civils palestiniens. Elle maintient la guerre d'agression qu'elle mène depuis trois ans contre la bande de Gaza provoquant de lourdes destructions de maisons, d'écoles, d'hôpitaux et de mosquées et faisant des milliers de martyrs et de blessés. La Puissance occupante poursuit également ses incursions dans les zones sous contrôle de l'Autorité nationale palestinienne sous forme de raids, d'arrestations et d'attaques meurtrières aux points de contrôle.

Ces dernières années, les actions criminelles des milices de colons armés, qui jouissent de la protection spéciale de l'armée d'occupation, se sont intensifiées. Les attaques se sont multipliées contre notre peuple, visant leurs maisons, écoles, universités, mosquées, champs, cultures et arbres. Les milices ont assassiné aujourd'hui un Palestinien qui manifestait pacifiquement. En dépit de nos mises en garde répétées, les autorités israéliennes n'ont rien fait pour endiguer

ces attaques, et nous les tenons pleinement responsables des crimes des colons.

Ce ne sont là que quelques exemples de la politique israélienne d'occupation et de colonisation. Cette politique est à l'origine de l'échec systématique des tentatives internationales successives pour sauver le processus de paix. Cette même politique détruira toute chance de parvenir à la solution des deux États, qui fait l'objet d'un consensus international. Je voudrais ici, et je le fais à haute voix, attirer l'attention sur le fait que cette politique de colonisation menace aussi de saper la structure de l'Autorité nationale palestinienne et même de mettre fin à son existence.

De plus, nous nous trouvons aujourd'hui face à de nouvelles conditions qui n'avaient pas été imposés auparavant et qui transformeront le conflit qui fait rage dans notre région troublée en un conflit religieux, un conflit qui constituera une menace pour l'avenir de 1 million et demi de Palestiniens, citoyens d'Israël. Nous rejetons cette éventualité; il nous est impossible d'accepter d'être entraînés dans une telle situation.

Toutes les mesures prises unilatéralement par Israël dans notre pays visent à perpétuer l'occupation. Israël a rétabli son autorité militaire et civile en Cisjordanie par décision unilatérale, et ce sont ses autorités militaires qui déterminent si un citoyen palestinien a le droit de résider ou non dans une quelconque partie du territoire palestinien. Israël est l'entité qui décide de confisquer nos terres et notre eau et d'entraver notre liberté de circulation et la libre circulation des biens et en fait notre destin. Toutes ces actions sont unilatérales. Pourtant, Israël se plaint d'unilatéralisme, alors que les accords que nous avons passés avec lui interdisent les mesures unilatérales.

En 1974, notre leader le regretté Yasser Arafat est venu dans cette même salle et a assuré aux membres de l'Assemblée générale que nous recherchions résolument la paix. Il a exhorté l'Organisation des Nations Unies à mettre en œuvre les droits inaliénables du peuple palestinien, et déclaré : « Ne laissez pas le rameau d'olivier tomber de ma main ». (*A/PV.2282, par. 82*)

En 1988, le Président Arafat a pris à nouveau la parole devant l'Assemblée générale, qui s'était réunie à Genève pour l'entendre. Il a alors présenté le programme de paix palestinien adopté par le Conseil national palestinien à sa session tenue la même année en Algérie. Lorsque nous avons adopté ce programme, nous prenions une mesure très difficile et douloureuse

pour nous tous, mais surtout pour ceux, y compris moi-même, qui avaient été contraints lors de la Nakba de 1948 de quitter leurs foyers, leurs villes et leurs villages, en n'emportant avec eux que quelques-uns de leurs biens – avec leur tristesse, leurs souvenirs et la clef de leur maison – dans des camps d'exil et à l'étranger. Cet exode catastrophique est une des pires opérations de déracinement, de destruction et de mise à l'écart d'une société unie et dynamique qui avait contribué de manière novatrice et prépondérante à la renaissance culturelle, éducative et économique du Moyen-Orient arabe.

Néanmoins, parce que nous sommes épris de paix, que nous sommes fermement attachés à la légitimité internationale et que nous avons eu le courage de prendre des décisions difficiles pour notre peuple, en l'absence de justice absolue, nous avons choisi de nous engager sur la voie de la justice relative, une justice qui est possible et qui pourrait remédier partiellement aux graves injustices historiques perpétrées contre notre peuple. De ce fait, nous sommes convenus de créer l'État de Palestine sur seulement 22 % du territoire de la Palestine historique par rapport à l'ensemble du territoire palestinien occupé par Israël en 1967. En prenant cette décision historique, saluée par les États du monde entier, nous avons fait une concession majeure pour parvenir à un compromis historique qui permettrait à la paix d'être instaurée sur cette terre de paix.

Au cours des années qui ont suivi, depuis la Conférence de Madrid et les négociations de Washington jusqu'à l'accord d'Oslo que nous avons signé il y a 18 ans dans le jardin de la Maison Blanche, et qui est allé de pair avec des lettres de reconnaissance mutuelle – je dis bien de reconnaissance mutuelle – entre l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et Israël, nous avons persévéré et avons toujours soutenu de façon positive et responsable tous les efforts visant à parvenir à un accord de paix durable. Pourtant, comme nous l'avons déjà dit, chaque initiative, chaque conférence, chaque nouveau cycle de négociation et chaque action a échoué devant l'écueil que représente le projet d'expansion des colonies israéliennes.

Au nom de l'Organisation de libération de la Palestine, seule représentante légitime du peuple palestinien, et qui le restera jusqu'à la fin du conflit sous toutes ses formes et jusqu'à ce que soient résolues toutes les questions du statut final, j'affirme ce qui suit.

L'objectif du peuple palestinien est de pouvoir exercer ses droits nationaux inaliénables, dans l'État indépendant de Palestine, ayant Jérusalem-Est pour capitale, sur toutes les terres de la Cisjordanie, y compris Jérusalem-Est et la Bande de Gaza, occupées par Israël au cours de la guerre de juin 1967. Cet objectif doit être réalisé conformément aux résolutions ayant légitimité internationale et dans le cadre d'une solution juste et concertée à la question des réfugiés palestiniens conformément à la résolution 194 (III) de l'Assemblée générale, comme le stipule l'Initiative de paix arabe. Cette Initiative reflétait la vision consensuelle arabe et islamique sur les moyens de régler le conflit israélo-arabe et d'instaurer la paix juste et globale à laquelle nous sommes attachés et pour laquelle nous œuvrons.

Nous sommes déterminés à faire en sorte que cette paix tant désirée soit instaurée mais il faut aussi pour cela que soient libérés sans tarder les prisonniers politiques, les prisonniers de la liberté et les Palestiniens détenus dans des prisons israéliennes.

Deuxièmement, l'OLP et le peuple palestinien sont déterminés à renoncer à la violence et à rejeter et condamner le terrorisme sous toutes ses formes, en particulier le terrorisme d'État, et notamment le terrorisme perpétré par les colons. Nous souscrivons en outre à tous les accords signés par l'OLP et Israël.

Troisièmement, nous sommes attachés à l'idée de la négociation d'une solution durable au conflit conformément aux résolutions empreintes de légitimité internationale. J'affirme ici que l'Organisation de libération de la Palestine est prête à revenir immédiatement à la table des négociations sur la base du mandat adopté conformément aux résolutions empreintes de légitimité internationale et d'une cessation complète des activités de peuplement.

Quatrièmement, notre peuple continuera de résister pacifiquement à l'occupation israélienne, à ses politiques de colonisation et d'apartheid, et à la construction du mur de séparation raciste, sachant qu'il reçoit un appui à sa résistance qui est conforme au droit international humanitaire et aux conventions internationales. Il a le soutien des militants pacifistes d'Israël et du monde entier, ce qui illustre la force impressionnante, enthousiasmante et courageuse de ce peuple sans défense, qui n'a pour toutes armes que ses rêves, son courage, l'espoir et des slogans face aux balles, aux chars, aux gaz lacrymogènes et aux bulldozers.

Cinquièmement, le fait que nous plaillons notre cause devant cet organe international est la preuve que nous comptons sur la solution politique et diplomatique et que nous ne prenons pas de mesures unilatérales. Nos efforts et nos actes ne visent nullement à isoler Israël ou à le priver de sa légitimité; nous voulons plutôt faire reconnaître la légitimité de la cause du peuple palestinien. Nous ne voulons délégitimer que les activités de colonisation, l'occupation, de l'apartheid et la logique de la force impitoyable, et nous pensons que tous les pays du monde sont à nos côtés à cet égard.

Je suis ici pour dire au nom du peuple palestinien et de l'Organisation de libération de la Palestine, que nous tendons la main au Gouvernement et au peuple israéliens pour faire la paix. Je dis à ces derniers : bâtissons sans attendre ensemble un avenir de liberté, de sécurité et de prospérité pour nos enfants. Édifions des ponts de dialogue plutôt que des postes de contrôle et des murs de séparation. Bâtissons des relations de coopération fondées sur la parité, l'équité et l'amitié entre deux États voisins – Israël et la Palestine – plutôt que sur des politiques d'occupation, de colonisation, de guerre et d'élimination de l'autre.

En dépit du droit incontestable de notre peuple à l'autodétermination et à la création d'un État indépendant, tel qu'énoncé dans les résolutions internationales, nous avons accepté, au cours des dernières années, de nous engager dans un processus qui semblait être un moyen de vérifier si nous en étions dignes, si nous pouvions prétendre et si nous répondions aux critères requis. Au cours des deux dernières années, notre Autorité nationale a exécuté un programme d'édification de nos institutions d'État. En dépit de la situation extraordinaire et des obstacles qui nous sont imposés par Israël, un projet sérieux et vaste a été entrepris, comprenant la mise en œuvre de programmes visant à perfectionner et à faire progresser le système judiciaire ainsi que les structures de maintien de l'ordre et de la sécurité; à établir des systèmes administratif, financier et de contrôle; à améliorer l'efficacité des institutions; et enfin, à renforcer l'autonomie pour réduire le besoin d'aide extérieure.

Avec l'appui de pays arabes frères et de donateurs issus de pays amis, auxquels nous sommes reconnaissants, un certain nombre de grands projets d'infrastructure axés sur divers aspects des services, mais accordant une attention toute particulière aux zones rurales et marginalisées ont été réalisés. Durant

la mise en œuvre de ce grand projet national, nous avons renforcé les éléments qui devraient être, comme nous le souhaitons, les caractéristiques de notre futur État, à savoir le maintien de la sécurité des citoyens et de l'ordre public; la promotion de l'autorité judiciaire et de l'état de droit; le renforcement du rôle des femmes par la loi et la participation; la garantie de la protection des libertés publiques et le renforcement du rôle des organismes de la société civile; l'institution de règles et règlements afin de garantir la responsabilité de nos ministères et départements et la transparence de leurs activités; enfin, l'enracinement des piliers de la démocratie comme fondement de la vie politique palestinienne.

Lorsque la division a mis à mal l'unité de notre patrie, de notre peuple et de nos institutions, nous étions déterminés à choisir le dialogue comme moyen de restaurer cette unité. Nous avons réussi, il y a quelques mois, à assurer la réconciliation nationale, et nous espérons que sa mise en œuvre s'accélérera dans les prochaines semaines. Le facteur essentiel de cette réconciliation a été la décision de s'adresser au peuple par le biais d'élections législatives et présidentielles, à organiser dans un délai d'un an, parce que l'État que nous voulons est caractérisé par la primauté du droit, l'exercice de la démocratie, la protection des libertés et l'égalité de tous les citoyens sans aucune discrimination, ainsi que par le transfert du pouvoir par les urnes.

Nous savons que les rapports publiés récemment par l'ONU, la Banque mondiale, le Comité spécial de liaison pour la coordination de l'assistance internationale aux Palestiniens et le Fonds monétaire international ont confirmé et salué ce qui a été accompli, et ont estimé qu'un modèle exceptionnel et sans précédent avait été établi. La conclusion unanime du Comité spécial de liaison il y a quelques jours ici même, dans cette ville, a été que ce qui avait été accompli était une réussite internationale remarquable, qui confirmait que le peuple palestinien et ses institutions étaient prêts pour l'indépendance immédiate de l'État de Palestine. Cela a été attesté par la communauté internationale.

Je ne crois pas que quiconque ayant ne serait-ce qu'une once de conscience pourrait rejeter notre demande d'adhésion comme membre à part entière à l'Organisation des Nations Unies, ainsi que notre admission en tant qu'État indépendant.

Il n'est plus possible de remédier à l'impasse des pourparlers de paix avec les mêmes moyens et les mêmes méthodes qui ont été, maintes fois utilisés, et se sont révélés inefficaces par le passé. Cette crise est bien trop grave pour être ignorée; et bien trop dangereuse et complexe pour être simplement contournée ou pour retarder son explosion inéluctable. Il est impossible, irréalisable et inacceptable de reprendre des activités comme à l'habitude, comme si tout allait bien. Il est inutile de prendre part à des négociations sans paramètres clairs, pas suffisamment crédibles et sans calendrier précis. Les négociations n'ont aucun sens alors que l'armée d'occupation présente sur le terrain continue de consolider l'occupation plutôt que d'y renoncer, et de modifier la composition démographique de notre pays pour créer un nouvel état de fait qui servira de base à une modification des frontières. Cela est absolument inacceptable.

L'heure de vérité a sonné. Notre peuple attend la réponse du monde. Permettra-t-il à Israël de poursuivre l'occupation, la dernière au monde? Nous sommes le dernier peuple au monde à continuer d'être soumis à l'occupation. Le monde permettra-t-il qu'Israël continue d'être au-dessus des lois, de ne pas avoir à s'expliquer ni à rendre des comptes? Lui permettra-t-il de continuer de rejeter les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale de l'ONU, les décisions de la Cour internationale de Justice et les positions de l'écrasante majorité des pays du monde? Cela est-il possible?

Le nœud de la crise dans notre région est extrêmement simple et clair : il y a ceux qui pensent que nous sommes un peuple superflu au Moyen-Orient et ceux qui considèrent qu'il manque en vérité un État qu'il faut se hâter de créer. Je suis aujourd'hui devant l'Assemblée, venant de la Terre Sainte, la terre de Palestine, la terre des messages célestes, du Voyage nocturne du Prophète Muhammad (Que la paix et la bénédiction de Dieu soient sur lui) et berceau de Jésus (Que la paix soit sur lui), pour parler au nom des Palestiniens, tant ceux vivant dans notre patrie que ceux de la diaspora, et dire, après 63 ans de tourments de la Nakba : assez, assez, assez.

Il est temps que le peuple palestinien obtienne sa liberté et son indépendance. Il est temps que les souffrances et le calvaire de millions de réfugiés palestiniens, dans notre patrie et à travers le monde, et leur déplacement cessent, et qu'ils obtiennent leurs droits, certains d'entre eux ayant été contraints de

chercher refuge plus d'une fois dans différents endroits du monde.

Au moment où les peuples arabes affirment leur aspiration à la démocratie – dans ce que l'on appelle le Printemps arabe –, a également sonné l'heure du Printemps palestinien, l'heure de l'indépendance. Il est temps que nos hommes, nos femmes et nos enfants aient la possibilité de vivre normalement, de dormir sans craindre le pire pour le lendemain, que les mères puissent être assurées que leurs fils rentreront à la maison sans risquer d'être tués, arrêtés ou humiliés, que les élèves et les étudiants puissent se rendre dans les écoles et les universités sans être retardés par des postes de contrôle.

Il est temps que les malades puissent se rendre normalement à l'hôpital et que nos agriculteurs puissent s'occuper de leurs douces terres sans crainte que l'occupant vienne les confisquer et s'emparer de leurs eaux ou qu'un mur les empêche d'y accéder, et sans craindre les colons, accompagnés de leurs chiens, qui agressent des Palestiniens. Sur nos terres, ils se construisent des maisons; ils déracinent des oliviers qui se trouvent sur ces terres depuis des centaines d'années. Il est temps que les milliers de prisonniers de conscience et de combattants de la liberté sortent des prisons de l'occupant pour retrouver leurs familles et leurs enfants afin de participer à la construction de leur pays, pour la liberté duquel ils se sont sacrifiés.

Mon peuple veut exercer son droit de jouir de conditions de vie normales comme n'importe quel autre être humain. Il a foi dans ces paroles de notre grand poète, Mahmoud Darwich: « Nous ne bougerons pas d'ici, nous resterons ici, nous serons éternellement ici, et nous avons un seul but, un seul et unique but – exister. » Et nous existerons.

Nous attachons une grande valeur aux positions de tous les États qui ont défendu notre lutte et nos droits et ont reconnu l'État de Palestine après la déclaration d'indépendance de 1988, ainsi que des États qui ont reconnu la Palestine ou élevé le niveau de sa représentation dans leur capitale ces dernières années. Je salue également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, qui a dit, il y a quelques jours, une vérité: l'État palestinien aurait dû être créé il y a des années déjà.

Ces États doivent savoir que ces marques de soutien signifient énormément pour nous, bien plus qu'ils ne peuvent l'imaginer. Elles donnent en effet le sentiment à notre peuple que quelqu'un prête une

oreille attentive à son récit et que l'on essaye pas d'ignorer ou de nier sa tragédie et les atrocités de la Nakba et de l'occupation dont il a souffert. Elles le remplissent aussi d'espoir, convaincu que la justice est encore possible dans ce monde. Perdre espoir est le pire ennemi de la paix, et le désespoir est l'allié le plus solide de l'extrémisme.

Je l'affirme : le moment est venu pour le peuple palestinien, après de longues décennies d'éloignement forcé, d'occupation coloniale et de souffrances incessantes, de vivre comme tous les autres peuples de la Terre, libre dans sa patrie souveraine et indépendante.

Monsieur le Président, je voudrais vous informer, qu'avant de prononcer cette allocution, j'ai présenté à M. Ban Ki-moon, en ma qualité de Président de l'État de Palestine et de Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, une demande d'admission de la Palestine à l'ONU, sur la base des frontières du 4 juin 1967, avec Al Qods Al Charif pour capitale.

Je tiens à la main un exemplaire de la demande d'admission. Je prie le Secrétaire général d'accélérer la transmission de notre demande au Conseil de sécurité, et j'invite les membres du Conseil à voter pour notre admission en tant que Membre de plein droit. Je prie également instamment les États qui ne l'ont pas encore fait de reconnaître l'État de Palestine.

L'appui des pays du monde à notre effort est une victoire pour les droits, la liberté, la justice, le droit et la légitimité internationale. Il encouragerait grandement la paix et augmenterait les chances de succès des négociations. Le concours et l'appui de l'Assemblée à la création de l'État de Palestine et à son admission à l'ONU en tant qu'État Membre de plein droit sont la contribution la plus importante à l'instauration de la paix sur la terre de paix et dans le monde entier.

Je suis venu ici pour porter le message d'un peuple courageux et fier. La Palestine est en train de renaître. Tel est mon message. Que tous les peuples du monde accompagnent le peuple palestinien dans sa marche résolue vers le rendez-vous qu'il a avec l'histoire, la liberté et l'indépendance. Et j'espère que nous n'attendrons pas longtemps.

Le Président (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mahmoud Abbas, Président du Comité exécutif de l'Organisation de libération de la Palestine, est escorté de la tribune.

**Allocution de M. Yoshihiko Noda,
Premier Ministre du Japon**

Le Président (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

M. Yoshihiko Noda, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.

Le Président (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Yoshihiko Noda, Premier Ministre du Japon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. Noda (Japon) (*parle en japonais; texte en anglais fourni par la délégation*) : Je voudrais, pour commencer, féliciter M. Al-Nasser pour son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-sixième session. Je remercie M. Joseph Deiss pour les efforts dévoués qu'il a déployés pendant son mandat de Président de l'Assemblée à sa soixante-cinquième session. Je voudrais également rendre hommage au Secrétaire général Ban Ki-moon pour sa direction éclairée.

M. Mayr-Harting (Autriche), Vice-Président, assume la présidence.

L'année écoulée a été une année on ne peut plus difficile pour le Japon. Un peu plus de six mois se sont écoulés depuis le grand séisme qui a frappé l'est du Japon. Près de 20 000 personnes ont été tuées ou portées disparues, et près de 40 000 personnes que l'on a dû évacuer continuent de vivre au quotidien dans des conditions difficiles. Je suis vraiment fier de voir la noblesse d'esprit du peuple japonais se manifester même dans une situation aussi désespérée et précaire. J'ai aussi été très touché par la vive compassion dont ont fait montre les peuples du monde à l'égard du Japon. Il y a de nombreuses histoires inoubliables.

M^{me} Rita Retnaningtyas, une Indonésienne, infirmière stagiaire à l'hôpital de Miyagi, a évacué 120 patients de l'hôpital pour les conduire en lieu sûr juste avant l'arrivée du tsunami. Elle est restée à l'hôpital plusieurs jours, prenant soin des patients malgré le manque d'eau et d'électricité.

Au Brésil, les enfants d'un petit village rural ont collecté de la monnaie et nous ont envoyé leur contribution dans une petite boîte en métal. L'on m'a

dit que, lorsqu'on leur a demandé pourquoi, l'un des enfants a répondu que c'était parce que le Japon, un ami du Brésil, souffrait.

Des étudiants se sont rassemblés à Nairobi, au Kenya, pour rendre hommage à la mémoire des victimes japonaises du séisme. Ils ont chanté en chœur la chanson japonaise populaire connue hors du Japon sous le titre « Sukiyaki », dont le titre original veut dire « Marchons en regardant vers le haut », dans l'espoir qu'elle parvienne aux oreilles du peuple japonais.

Ce n'est là qu'une poignée d'histoires parmi des dizaines de milliers. Le monde entier a exprimé son amitié et sa solidarité envers le peuple japonais et l'a loué, immédiatement après le séisme. Au nom du peuple japonais, j'exprime ma vive gratitude à toutes les personnes du monde entier qui nous ont tendu une main secourable. Ces liens entre le Japon et la communauté internationale resteront à jamais gravés dans la mémoire des Japonais.

Depuis le 11 mars, un vent de reconstruction a soufflé sur la région de Tohoku, au Japon. Le Gouvernement japonais n'a ménagé aucun effort pour remettre en état et reconstruire les zones touchées par la catastrophe. La vie quotidienne des personnes vivant à l'extérieur des zones touchées, y compris dans la zone métropolitaine de Tokyo, a presque repris son cours normal. Les infrastructures et l'économie des zones côtières de Tohoku, qui ont été dévastées par le tsunami, sont en train d'être remises en état et de se relever. Les chaînes d'approvisionnement endommagées sont sur le point d'être totalement rétablies. La catastrophe est venue brutalement nous rappeler le rôle que les entreprises japonaises, y compris les petites et moyennes entreprises, jouent dans le maintien de la croissance de l'économie mondiale.

Nous faisons des progrès constants vers la stabilisation de la situation dans les centrales nucléaires de Fukushima Daiichi de la Compagnie d'électricité de Tokyo. Nos efforts visent essentiellement en ce moment à avancer la date du refroidissement définitif à la fin de l'année. Un certain nombre d'autres défis doivent être relevés, y compris l'élimination de débris et le rétablissement des moyens de subsistance des Japonais dans les zones touchées. Nous continuerons de participer pleinement aux efforts de remise en état et de reconstruction, que nous

considérons comme notre tâche prioritaire, afin que le Japon puisse se relever sans plus tarder.

En tant que nouveau dirigeant du Japon, c'est pour moi un grand honneur d'exposer, à tous les participants à la présente séance de l'Assemblée générale, les ambitions du Japon pour l'avenir du monde, ainsi que sa vision diplomatique.

Le monde est en train de vivre des bouleversements gigantesques, notamment au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, lesquels ont été déclenchés par le réveil des peuples et la prise de conscience commune qui en a découlé.

Le gigantesque séisme survenu en mars a de nouveau fait comprendre au Japon l'importance de ses liens avec les peuples du monde. Nous nous sommes pleinement rendu compte de l'importance de la responsabilité de chacun à l'égard de la société. Nous n'avons jamais été aussi conscients de l'importance de la promotion de la sécurité humaine. Je suis résolu à mettre en œuvre la diplomatie japonaise en collaborant étroitement avec les dirigeants du monde ici à l'ONU, avec la détermination d'apporter une contribution significative au règlement des problèmes auxquels le monde est confronté et à la construction d'un avenir meilleur pour l'humanité.

Je voudrais parler brièvement des efforts déployés par le Japon pour contribuer à la croissance de l'économie mondiale. Depuis longtemps, le Japon aide les pays en développement à créer des sociétés prospères par le biais d'efforts visant à l'édification des nations et au développement des ressources humaines. Notre expérience nous a appris qu'une classe moyenne forte constitue le moteur de la croissance économique. Pour renforcer les classes moyennes, nous devons mettre en place un cadre social permettant à tous les individus d'améliorer et de développer pleinement leurs capacités. À cet égard, le Japon continuera d'appuyer activement les pays en développement grâce à son aide publique au développement.

Nous ne devons pas laisser l'incertitude économique et les bouleversements financiers actuels dans le monde entraver les efforts de la communauté internationale pour assurer la croissance. Il est essentiel que tous les pays coopèrent afin de transformer le chaos actuel en harmonie. Moi-même, en ma qualité de nouveau dirigeant du Japon, je m'engage à faire de mon mieux à cet égard. Assurer la croissance économique en même temps qu'une bonne

santé budgétaire est le plus grand défi que le monde doit relever actuellement. Le Japon continuera de poursuivre ses objectifs de rétablissement de la viabilité budgétaire. Entre-temps, conscients que la revitalisation de l'économie japonaise est directement liée à la relance de l'économie mondiale, nous allons nous employer à renforcer les infrastructures industrielles, l'emploi et la conservation de l'énergie, dans le cadre de nos efforts pour nous remettre complètement des effets du séisme. À moyen et à long terme, nous comptons renforcer davantage les partenariats entre l'économie japonaise et les autres économies du monde. Il importe également de veiller à ce que les activités commerciales ne soient pas perturbées par une volatilité monétaire excessive.

Par ailleurs, afin de contribuer à une croissance durable de l'économie japonaise, nous allons œuvrer à la création d'une société à faibles émissions de carbone et à la transition vers une économie verte. L'élément clef pour atteindre ces objectifs est l'innovation technologique dans les domaines des énergies renouvelables, de la conservation de l'énergie et de l'utilisation propre des combustibles fossiles, qui font tous partie de l'innovation verte. D'ici l'été prochain, le Gouvernement japonais aura élaboré une nouvelle stratégie et un nouveau plan pour la composition de l'énergie utilisée au Japon à moyen et à long terme, qui permettra de modifier radicalement notre politique en matière d'énergie. Le Japon va aussi améliorer davantage ses technologies excellentes, sûres, sécurisées et respectueuses de l'environnement, notamment les maisons économes en énergie, ainsi que les appareils et les véhicules électriques. Il contribuera ainsi à la croissance de l'économie mondiale et à l'instauration d'un avenir meilleur pour tous, pendant cette période de discussions en préparation de la Conférence des Nations Unies de 2012 sur le développement durable.

Le Japon va tout mettre en œuvre pour bâtir un avenir meilleur et plus sûr. L'altitude du point de pénétration maximale – c'est-à-dire la hauteur maximale à partir du niveau de la mer – du tsunami qui a frappé le district de Tohoku a été de 40 mètres, soit la plus élevée jamais enregistrée dans l'histoire du Japon. Nous avons appris que nous devons être bien préparés. À cet égard, il y a des contributions qui ne peuvent être apportées que par le Japon, justement à cause de cette expérience. Le premier enseignement à tirer de la récente tragédie japonaise est l'importance de la

coopération internationale dans la réduction des risques de catastrophe.

Nous avons une vaste expérience pour ce qui est de lutter contre les catastrophes naturelles et d'en surmonter les conséquences. De fait, nous avons activement appuyé les opérations d'intervention après les catastrophes qui ont frappé notamment Sumatra, Sichuan en Chine, Haïti et la Nouvelle-Zélande ces dernières années. Étant donné que notre pays a appris à coexister en harmonie avec la nature, nous sommes prêts à partager avec le monde les connaissances et les compétences que nous avons acquises. En premier lieu, l'année prochaine, le Japon organisera dans la région sinistrée de Tohoku une conférence internationale dans le but d'améliorer la coopération internationale pour faire face aux catastrophes naturelles. Afin de mettre à profit les résultats de cette conférence, le Japon se propose d'accueillir la troisième Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles organisée par les Nations Unies en 2015, et compte jouer un rôle de chef de file au sein de la communauté internationale pour créer un monde plus résistant face aux catastrophes.

Ensuite, le Japon espère pouvoir partager avec d'autres ses connaissances et son expérience en matière de sûreté nucléaire. Je me suis félicité de la réunion de haut niveau qui s'est tenue hier sur ce thème, à l'initiative du Secrétaire général. Après l'accident nucléaire, le Japon a mis en œuvre des mesures de sûreté d'urgence et renforcé davantage son régime de réglementation de l'énergie nucléaire. Au cours de la réunion d'hier, j'ai indiqué que j'étais résolu à contribuer de manière constructive au renforcement de la sûreté nucléaire dans le monde, en me fondant sur l'expérience acquise par mon pays lors de cet accident.

L'année prochaine, le Japon et l'Agence internationale de l'énergie atomique vont organiser conjointement une conférence internationale en vue de présenter les résultats de l'évaluation globale de l'accident en détail et contribuer aux diverses mesures prises par la communauté internationale pour améliorer les normes en matière de sûreté nucléaire. Même si certains pays, malheureusement, continuent d'imposer des restrictions injustifiées aux importations en provenance du Japon, notre gouvernement continuera à fournir des informations rapides, exactes et transparentes sur cette question. Je demande à tous les pays de prendre des décisions raisonnables sur la base des preuves scientifiques.

Les menaces mondiales ne cessent de se multiplier. Il est essentiel de s'attaquer aux causes profondes de ces menaces tout en prenant des mesures pour les éliminer. Le Japon continuera de s'attaquer à ces défis afin de construire un avenir meilleur et plus pacifique. En ce qui concerne le problème de la piraterie au large des côtes de la Somalie, le Japon continuera de participer activement à la lutte contre ce problème en maintenant dans cette zone les deux destroyers et les deux avions de patrouille qui y sont actuellement déployés.

Le Japon entend accroître ses efforts visant à éliminer le terrorisme et ses causes. Même si une décennie s'est écoulée depuis les attentats du 11 septembre, notre douleur collective subsiste. À cet égard, je tiens à exprimer mes sincères condoléances suite au décès de M. Rabbani, Président du Haut Conseil pour la paix de l'Afghanistan. Une fois de plus, le Japon condamne fermement ces actes terroristes ignobles. Pour éviter que l'Afghanistan ne redevienne un terreau du terrorisme, nous continuerons à nous attaquer à ce problème avec détermination. Le Japon s'est engagé à fournir, à partir de 2009 pendant cinq ans une aide d'environ 5 milliards de dollars, axée sur la sécurité, la réinsertion des anciens insurgés et le développement, et continuera d'honorer cet engagement.

Les missions de maintien de la paix des Nations Unies sont déployées dans des États fragiles et exposés aux conflits. Le Japon contribuera aux efforts de consolidation de la paix en participant activement à ces opérations. Nous devons promouvoir les conditions favorables à la réalisation de cet objectif. En même temps, nous ferons de notre mieux pour réaliser l'idéal d'un monde exempt d'armes nucléaires grâce à des efforts tels que l'initiative multinationale pour la non-prolifération et le désarmement.

Les problèmes des activités nucléaires et des missiles de la République populaire démocratique de Corée représentent une menace pour l'ensemble de la communauté internationale, et le Japon continue d'exhorter ce pays à prendre des mesures concrètes pour régler ces questions. En particulier, la question des enlèvements constitue une violation des droits de l'homme fondamentaux. Il s'agit par conséquent d'une question d'une importance universelle et une source de grave préoccupation pour toute la communauté internationale. Le Japon est déterminé à n'épargner aucun effort pour que toutes les victimes puissent rentrer le plus rapidement possible, grâce au

renforcement de la coordination avec d'autres États Membres.

S'agissant des relations entre le Japon et la République populaire démocratique de Corée, le Japon poursuivra ses efforts afin de parvenir au règlement global de toutes les questions en souffrance, de tirer un trait sur ce passé douloureux et de normaliser les relations, conformément à la Déclaration de Pyongyang de la République populaire démocratique de Corée et du Japon de 2007. Le Japon demande instamment à la République populaire démocratique de Corée d'adopter des mesures constructives afin que nos pays puissent renouer le dialogue et progresser vers la réalisation de ces objectifs.

Ces dernières années, le rôle de l'ONU est devenu plus important que jamais. Pour que l'ONU puisse lutter plus efficacement contre ces problèmes, le Japon continuera d'appuyer le renforcement de l'efficacité et du rôle de l'ONU.

À cet égard, la réforme du Conseil de sécurité est absolument nécessaire. Nous devons relancer le processus de réforme, qui est au point mort. Tous les États Membres doivent participer de manière constructive à la réforme, et ce de toute urgence. La crédibilité de l'ONU est en jeu. Le Japon se propose de lancer des négociations de fond sur la réforme avec les Membres ayant un point de vue similaire afin d'obtenir des résultats tangibles durant la présente session.

Comme je l'ai promis il y a quelques instants, le Japon se remettra du séisme catastrophique dont il a été victime et œuvrera en faveur d'un avenir pacifique, sûr et radieux aux côtés des dirigeants réunis en ces lieux. À cette fin, le Japon continuera de contribuer à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, en mettant l'accent sur la santé et l'éducation. En outre, dans la poursuite de sa contribution au développement de l'Afrique, le Japon organisera la cinquième Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique en 2013. Pour ce qui est de l'appui qui doit permettre aux pays en développement de lutter efficacement contre le changement climatique, le Japon honorera ses engagements concernant le financement « de démarrage rapide » jusqu'à l'année prochaine. Il continuera d'apporter une aide après 2012.

Aujourd'hui, je vais annoncer les nouveaux engagements du Japon. Premièrement, je tiens à féliciter le peuple de la République du Soudan du Sud de son accession à l'indépendance, et je l'assure que le

Japon lui fournira tout l'appui qu'il est en mesure d'apporter pour favoriser l'édification de la nation sud-soudanaise et la consolidation de la paix dans la région. Le Japon est impatient de contribuer aux activités de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud dans les domaines dans lesquels il excelle. Dans cette optique, nous nous préparons à envoyer des membres des Forces d'autodéfense japonaises pour servir d'officiers d'état-major au quartier général de la Mission. Le Japon souhaite également envoyer une unité de génie de ses Forces d'autodéfense, dans lesquelles l'ONU place des attentes élevées. A cette fin, le Japon mènera aussitôt que possible une étude sur le terrain.

Deuxièmement, le Japon continuera de prendre une part active à la lutte de la communauté internationale contre les crises humanitaires. L'un des problèmes les plus pressants en ce moment, c'est la sécheresse qui sévit dans la corne de l'Afrique et qui touche directement les enfants de la région. Pour atténuer ces souffrances le plus efficacement possible, le Japon fournira une aide humanitaire supplémentaire qui viendra s'ajouter aux 100 millions de dollars d'aide qu'il a déjà versés.

Le dernier engagement que je souhaite annoncer porte sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord. Le Japon appuiera les initiatives de réforme et de démocratisation dans la région, qui connaît actuellement une profonde transformation à laquelle il est souvent fait référence sous le nom de Printemps arabe. Pour améliorer la situation de l'emploi et promouvoir le développement des ressources humaines dans la région, le Japon a l'intention de prêter l'équivalent en yen d'environ un milliard de dollars supplémentaires pour financer des projets qui devraient contribuer à la mise en place d'institutions et au développement industriel.

En outre, nous concourons à la régularité des élections qui sont prévues cet automne en Tunisie et en Égypte. Pour aider la nouvelle Libye, le Japon appuiera les initiatives d'édification de la nation, en coopération avec la communauté internationale, en faisant appel à ses compétences spécialisées et à ses capacités techniques. Dans le même temps, le Japon compte approfondir ses relations économiques avec les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en continuant de promouvoir le commerce et l'investissement, notamment par le biais d'assurances commerciales et de prêts à l'exportation. La paix au Moyen-Orient étant l'axe central de la paix et de la stabilité dans la région, le Japon déploiera des efforts actifs, en fournissant, par

exemple, une aide aux Palestiniens, en vue de la réalisation de la solution des deux États.

Pour terminer mon propos, je voudrais brièvement faire part de mes sentiments à la suite du grand séisme et tsunami qui a frappé l'est du Japon. Après les événements du 11 mars dernier, j'ai été profondément touché par la beauté d'une société au sein de laquelle chaque personne réagit sans créer de troubles, une société au sein de laquelle la population s'entraide. En outre, tous les trains à grande vitesse Shinkansen de Tohoku, dont un qui allait à 270 kilomètres/heure au moment du séisme, ont effectué des arrêts d'urgence en toute sécurité, sans faire un seul blessé. Selon moi, ce fait montre que le Japon a atteint un niveau élevé de perfectionnement technique.

Je suis donc convaincu de la force du peuple japonais, qui est d'autant plus visible en temps de crise. Je suis certain que cette résilience à la fois humaine et technique, qui ne faiblit pas face pas à d'énormes difficultés, sera le fondement de la contribution future du Japon à l'action de la communauté internationale.

Employons-nous à régler les problèmes mondiaux de notre époque, avec la ferme détermination de jeter les bases d'un avenir meilleur pour l'humanité. En tant que nouveau chef de gouvernement du Japon, je suis déterminé à œuvrer progressivement, en collaboration avec les dirigeants rassemblés ici aujourd'hui, à un avenir plus pacifique, plus prospère et plus positif.

Le peuple et le Gouvernement japonais sont déterminés à surmonter toutes les difficultés qu'ils rencontrent. Nous continuerons de contribuer à un avenir meilleur pour les peuples de la planète.

Je termine ma déclaration en réitérant notre ferme détermination.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Yoshihiko Noda, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume du Bhoutan.

M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Thinley (Bhoutan) (*parle en anglais*) : Mon pays est très heureux d'accueillir le Soudan du Sud en tant que nouveau membre de la famille des Nations Unies. Je prie à présent les membres de me permettre d'aborder le thème du bonheur.

Depuis qu'il a rejoint l'ONU il y a 41 ans, le Bhoutan a toujours envisagé le but de cette grande Organisation, qui consiste à édifier une société sûre et harmonieuse, sur le long terme et dans une large perspective. Toutefois, malgré mes nombreuses participations aux travaux de l'Assemblée générale au cours des 25 dernières années, je ne puis me remémorer une session qui m'a donné des raisons de croire en l'avenir de l'humanité, à part une. Je fais référence au moment où la guerre froide s'est arrêtée brusquement, et, où, en pleine euphorie, le monde a considéré cet événement comme le début d'une ère nouvelle. J'étais à l'époque un jeune ambassadeur excité par la perspective de récolter enfin les dividendes de la paix. Au contraire, s'en est suivi un sentiment de trahison et de désillusion alors que le monde devenait de plus en plus divisé et dangereux.

Nous venons à cette tribune de haut niveau, année après année, et nous transformons ce rassemblement annuel en un lieu de lamentations. Nous évoquons ce qui devrait être, les promesses brisées et les occasions manquées. Nous parlons de conflits sans fin au sein des États ou entre des États, des échecs des gouvernements, des catastrophes fréquentes et dévastatrices, de la raréfaction des ressources et de la concurrence acharnée pour leur contrôle, des écosystèmes à l'agonie et des nouvelles maladies et épidémies qui nous menacent, sans oublier les catastrophes financières et la ruine économique. Nous parlons du chômage, de la pauvreté absolue, de la faim et de l'exclusion. Et bien entendu nous parlons des solutions.

Mais faute de volonté politique et, en fait, de vision claire, nous rejetons à coup d'arguments savants les raisons que nous savons être les causes de notre malheur. Et nous continuons de faire dans l'irrationnel. Nous continuons d'acquérir des armes pour prévenir la

guerre; de réagir aux changements climatiques par davantage d'émissions nocives; de nous empresser d'extraire, de produire et de consommer davantage alors que les ressources s'amenuisent; d'accabler de dettes les économies chancelantes et de les donner en pâture à l'avidité; et de permettre aux riches de creuser le fossé déjà profond qui les sépare des pauvres. Nous idéalisons l'individualisme alors que les familles et les communautés se désagrègent sur fond de bouleversements sociaux et de montée de la criminalité, des maladies mentales, de la solitude et des suicides.

Voilà trop longtemps que nous refusons de voir la vérité qui est que tous ces problèmes sont liés les uns aux autres et qu'il nous faut trouver des solutions durables en adoptant une approche rationnelle et globale. Voilà trop longtemps que nous refusons de reconnaître que les modèles économiques centrés sur le produit intérieur brut ont fait leur temps et qu'il nous faut emprunter une nouvelle voie. Guidés par la fausse croyance que le plaisir de la vie c'est de jouir des biens matériels et de les accumuler et qu'une bonne économie est synonyme de croissance illimitée, nos processus de développement économique ont créé un monstre qui s'appelle l'économie de marché consumériste.

Mais le marché n'apporte aucune satisfaction. Il asservi l'humanité et se nourrit de notre insatiable avidité naturelle. Esclaves que nous sommes, notre valeur en tant qu'individus et nations se mesure à l'aune de notre productivité économique et de notre capacité de consommation. Cette triste mutation de l'être humain en bête vorace se fait au détriment de notre bien-être physique, psychologique et spirituel. Elle détruit nos moyens de subsistance et menace notre survie à long terme. Mais il n'est nul besoin qu'il en soit ainsi.

L'humanité a besoin d'une vision claire qui transcende la diversité de nos cultures, de nos pensées et de nos conditions et nous rassemble dans le cadre d'une action commune. Il nous faut un modèle de développement différent qui soit guidé par une vision globale, viable, sans exclusive et humaine. Avec une telle vision, la civilisation pourra avancer et préserver les progrès qu'elle a accomplis et qu'elle doit continuer d'accomplir.

C'est donc avec une immense joie que mon pays a accueilli l'adoption de la résolution 65/309, intitulée « Le bonheur : vers une approche globale du développement ». Présenté par le Bhoutan et parrainé

par 68 États Membres, ce texte a été adopté à l'unanimité sans vote en juillet. Par cette résolution, les États Membres se sont fixé un objectif universel tout en reconnaissant les limites de nos processus de développement classiques. Elle engage nos pays à créer les conditions politiques et socioéconomiques permettant aux citoyens de rechercher le bonheur dans un environnement stable.

Ma délégation est persuadée que le bonheur ou bien-être, tel que promu dans mon pays, en vertu d'un ensemble d'indicateurs mûrement réfléchis, marquerait une progression naturelle vis-à-vis des objectifs du Millénaire pour le développement qui visent à créer les conditions minimales pour la survie de l'homme, et la base du développement. Le bonheur est de fait une valeur universelle qui unit le riche et le pauvre, le monde développé et celui en développement et qui donne tout son sens à l'existence. Il s'agit d'accomplir de véritables progrès sociétaux d'une manière qui soit satisfaisante, joyeuse et durable.

À cet égard, je suis heureux d'annoncer que mon gouvernement, en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Institut de la terre de l'Université Columbia, d'éminents scientifiques et de grands spécialistes des sciences et de l'économie du bonheur, travaillent ensemble à la préparation de la table ronde mentionnée dans la résolution. Cette table ronde prévue à New York au printemps 2012, avant le Sommet Rio+20, aura pour but de présenter aux États Membres une série de recommandations politiques sur la recherche du bonheur afin de faire en sorte qu'ils coopèrent de manière harmonieuse, mus par le même objectif clair. Nous espérons que les Membres participeront à cette rencontre.

Ma délégation reste résolument déterminée à promouvoir une civilisation humaine durable et progressiste évoluant dans un environnement pacifique et sûr. À cette fin, le Bhoutan est prêt à faire profiter de son expérience et de ses modestes réalisations en matière de développement enregistrées avec l'appui de nos généreux partenaires. Nos efforts pour promouvoir une croissance socioéconomique équitable et durable portent leurs fruits dans une riche diversité biologique incluant un couvert forestier qui est passé de 64 à 81 % en quatre décennies. Aujourd'hui, le Bhoutan est le seul pays qui s'est engagé à être à jamais sans effet net sur les émissions de dioxyde de carbone. Nos valeurs sociales et culturelles conservent une importance vitale à l'heure où nous acceptons la mondialisation et ses

nombreux avantages. Nous avons réussi à passer en douceur d'une monarchie absolue à une démocratie véritable et dynamique.

Pour toutes ces raisons et par sens du devoir et de ses obligations, mon pays aspire à occuper un siège non permanent au Conseil de sécurité pour l'exercice biennal 2013-2014. Membre de l'Organisation des Nations Unies depuis 41 ans sans jamais avoir siégé au Conseil et alors que nous avons profité de tous les avantages liés au statut de Membre, nous voulons, en tant que petit pays, servir les intérêts des petits pays. Nous pensons apporter au Conseil de sécurité une conception de la paix et de la sécurité originale et globale, par-delà sa définition étroite habituelle, et lui faire découvrir de nouvelles manières de s'acquitter de son important mandat. Mon pays croit fermement que maintenir la paix et la sécurité ne consiste pas seulement à prévenir la guerre, mais aussi à prendre en compte et mobiliser la volonté de s'attaquer à toutes les formes de menace à la survie, au progrès et au bonheur de la société humaine.

Oui, je parle d'un rêve, mais d'un rêve possible. En tant que dirigeants et représentants de nos peuples, nous devons oser rêver et trouver le courage et la détermination de tendre vers les plus nobles idéaux. Voilà comment il faut modeler le bonheur. Que Dieu vous bénisse et bonne chance!

Mon pays prie pour que l'appui des Membres donne au Bhoutan l'occasion de contribuer à la réalisation de nos rêves communs. Je souhaite tout le bonheur possible aux participants.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je souhaite remercier le Premier Ministre du Royaume du Bhoutan de l'allocation que'il vient de prononcer.

M. Lyonchoen Jigmi Yoezer Thinley, Premier Ministre du Royaume du Bhoutan, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de l'État d'Israël.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Netanyahu (Israël) (*parle en anglais*) : Israël a tendu la main en signe de paix dès l'instant où il a été créé, il y a 63 ans. Au nom d'Israël et du peuple juif, je tends de nouveau cette main aujourd'hui. Je tends au peuple égyptien et au peuple jordanien une main empreinte d'une amitié renouvelée envers des voisins avec qui nous sommes désormais en paix. Je tends au peuple turc une main pleine de respect et de bonne volonté. Je tends au peuple libyen et au peuple tunisien une main admirative vis-à-vis de tous ceux qui s'efforcent de forger un avenir démocratique. Je tends aux autres peuples d'Afrique du Nord et de la péninsule arabe une main désireuse de donner un nouveau départ à notre relation. Je tends aux peuples syrien, libanais et iranien une main impressionnée par le courage de ceux qui se battent contre une répression brutale.

Mais surtout, je tends la main au peuple palestinien, avec lequel nous cherchons à établir une paix juste et durable.

En Israël, notre espoir de paix ne faiblit jamais. Nos scientifiques, nos médecins et nos inventeurs consacrent leur génie à l'amélioration du monde de demain. Nos artistes et nos auteurs enrichissent le patrimoine de l'humanité. Bien sûr, je sais que ce n'est pas exactement l'image d'Israël qui est régulièrement dépeinte dans cette salle. Après tout, c'est ici qu'en 1975, le désir nourri par mon peuple depuis des temps immémoriaux de retourner vivre sur notre terre biblique a été qualifié, de manière indigne, de racisme. C'est également ici qu'en 1980, l'accord de paix historique signé entre Israël et l'Égypte au lieu d'être salué a été dénoncé. C'est ici qu'année après année, Israël est injustement pointé du doigt et condamné. Il est pointé du doigt et condamné plus que tous les autres États du monde réunis. Sur les 27 résolutions de l'Assemblée générale relatives au conflit israélo-palestinien, 21 condamnent Israël, la seule véritable démocratie du Moyen-Orient.

C'est un aspect regrettable de cette institution qu'est l'Organisation des Nations Unies. C'est le théâtre de l'absurde. Non seulement Israël se voit attribuer le rôle du méchant, mais les véritables méchants ont eux souvent des premiers rôles. La Libye

de Kadhafi a présidé la Commission des droits de l'homme. L'Iraq de Saddam Hussein a présidé la Conférence du désarmement.

D'aucuns diront que c'est du passé. Et bien voici ce qui se passe actuellement – en ce moment même, aujourd'hui. Le Liban, contrôlé par le Hezbollah, préside le Conseil de sécurité. Dans les faits, cela signifie qu'une organisation terroriste préside l'organe chargé de veiller à la sécurité mondiale. Ça ne s'invente pas. Ici, à l'ONU, les majorités automatiques peuvent tout décider. Elles peuvent décider que le soleil se lève à l'ouest. Elles peuvent aussi décider – et elles l'ont fait – que le Mur des lamentations, à Jérusalem, le lieu le plus saint du judaïsme, est un territoire palestinien occupé.

Et pourtant, même ici, à l'Assemblée générale, la vérité peut parfois s'imposer. En 1984, lorsque j'ai été nommé Ambassadeur d'Israël à l'ONU, j'ai rendu visite au grand rabbin de Loubavitch. Il m'a dit – et je ne veux insulter personne car, ayant moi-même servi ici, je sais qu'un grand nombre d'hommes et de femmes honorables, compétents et honnêtes, représentent leur pays ici – mais voici ce que le rabbin m'a dit : « Vous allez servir dans une maison où circulent de nombreux mensonges ». Puis il a ajouté : « N'oubliez pas que, même dans un endroit très sombre, la lueur d'une seule bougie peut être vue de très loin ». Aujourd'hui, j'espère que la lueur de la vérité va briller, ne serait-ce que quelques minutes, dans cette salle qui depuis trop longtemps est un endroit très sombre pour mon pays.

En tant que Premier Ministre d'Israël, je ne suis pas venu ici pour être applaudi. Je suis venu dire la vérité. La vérité est qu'Israël veut la paix. La vérité est que je veux la paix. La vérité est qu'au Moyen-Orient, la paix doit toujours – et en particulier en cette période de turbulences – être ancrée dans la sécurité. La vérité est que nous n'obtiendrons pas la paix par des résolutions de l'Organisation des Nations Unies mais seulement par des négociations directes entre les parties. La vérité est que, jusqu'ici, les Palestiniens ont refusé de négocier. La vérité est qu'Israël veut la paix avec un État palestinien, mais que les Palestiniens veulent un État sans la paix. La vérité est que l'Assemblée ne peut pas laisser faire ça.

La première fois que je suis venu ici, il y a 27 ans, le monde était divisé selon un clivage Est-Ouest. Depuis, la guerre froide a pris fin, de grandes civilisations se sont réveillées après des siècles d'un

sommeil profond, des centaines de millions de personnes ont été tirées de la pauvreté, d'innombrables autres devraient bientôt leur emboîter le pas, et le plus remarquable est que jusqu'à présent, ce changement extraordinaire s'est opéré de manière pacifique.

Pourtant, une tumeur maligne se développe aujourd'hui entre l'Orient et l'Occident et menace la paix de tous. Elle ne cherche pas à libérer mais à asservir; elle ne cherche pas à construire mais à anéantir. Cette tumeur maligne, c'est le radicalisme islamiste. Il se réclame d'une grande religion, pourtant il assassine des juifs, des chrétiens et des musulmans avec une « impartialité » implacable. Le 11 septembre 2001, il a tué des milliers d'Américains et réduit les tours jumelles à l'état de ruines fumantes. Hier soir, je suis allé déposer une gerbe sur le mémorial du 11 septembre. L'ambiance était chargée d'émotion. Toutefois, alors que je me rendais sur place, une chose m'obsédait : les paroles scandaleuses du Président iranien qui, à cette même tribune hier, a sous-entendu que les attentats du 11 septembre 2001 étaient un complot américain. Certains ont quitté cette salle – tout le monde aurait dû.

Depuis le 11 septembre 2001, les islamistes militants ont massacré d'innombrables autres personnes à Londres, à Madrid, à Bagdad, à Mumbai, à Tel Aviv et à Jérusalem, et dans toutes les régions d'Israël. Je suis convaincu que le plus grand danger qui menace le monde est que ce mouvement fanatique se dote d'armes nucléaires or c'est précisément ce que l'Iran s'efforce de faire. Imaginez un peu l'homme qui hier lançait ici même de telles invectives détenteur de l'arme nucléaire!

La communauté internationale doit arrêter l'Iran avant qu'il ne soit trop tard, sinon, nous serons tous confrontés au spectre du terrorisme nucléaire, et le Printemps arabe pourrait vite se transformer en un hiver iranien. Ce serait tragique. Des millions d'Arabes sont descendus dans la rue pour remplacer la tyrannie par la liberté, et personne n'a plus à gagner qu'Israël si les partisans de la liberté et de la paix l'emportent.

C'est mon espoir le plus vif, mais en tant que Premier Ministre d'Israël, je ne saurais compromettre l'avenir de l'État juif sur la base de vœux pieux. Les dirigeants doivent voir la réalité telle qu'elle est, non pas comme elle devrait être. Nous devons faire de notre mieux pour façonner l'avenir, mais nous ne pouvons pas faire comme si les dangers actuels n'existaient pas.

Le monde autour d'Israël devient manifestement plus dangereux. Le militantisme islamique s'est déjà emparé du Liban et de Gaza. Il est déterminé à annuler les traités de paix entre Israël et l'Égypte et Israël et la Jordanie. Il a semé dans les esprits d'un grand nombre d'Arabes un poison contre les Juifs et Israël, ainsi que contre l'Amérique et l'Occident. Il ne s'oppose pas aux politiques d'Israël mais à son existence même.

Aujourd'hui, d'aucuns font valoir que si nous voulons ralentir la propagation du militantisme islamique, surtout en cette période agitée, Israël doit se dépêcher de faire des concessions, y compris d'ordre territorial. Cette théorie a l'air simple. En gros, elle consiste à quitter le territoire et la paix s'ensuivra. Les modérés s'en trouveront renforcés; les extrémistes seront gardés à distance. Et il ne faut pas s'inquiéter de détails encombrants, comme la façon dont Israël se défendra. Ce sont des contingents internationaux qui s'en chargeront.

On ne cesse de me répéter, « Faites une proposition d'ensemble et tout s'arrangera ». Mais il y a un problème avec cette théorie. Nous l'avons essayée et elle n'a pas marché. En 2000, Israël a fait une proposition de paix de grande envergure qui répondait pratiquement à toutes les demandes des Palestiniens. Le Président Arafat l'a rejetée. Les Palestiniens ont alors lancé des attaques terroristes qui ont coûté la vie à 1 000 Israéliens.

En 2008, le Premier Ministre Olmert a fait une proposition encore plus large à laquelle le Président Abbas n'a même pas répondu. Mais Israël n'a pas fait que des propositions. Nous avons effectivement quitté des territoires. Nous nous sommes retirés du Liban en 2000, et de la totalité de Gaza en 2005. Cela n'a pas calmé la tornade des militants islamiques qui nous menace. Au contraire, cela l'a rapprochée de nous et l'a renforcée. Le Hezbollah et le Hamas ont tiré sur nos villes des milliers de roquettes, des territoires mêmes que nous avons évacués.

Lorsqu'Israël a quitté le Liban et Gaza, les modérés ne l'ont pas emporté sur les extrémistes. Au contraire, ils ont été phagocytés. Et je suis au regret de dire que les contingents internationaux, y compris ceux de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et de la Mission d'assistance frontalière de l'Union européenne à Gaza, n'ont pas empêché les éléments radicaux d'attaquer Israël.

Nous nous sommes retirés de Gaza dans l'espoir de parvenir à la paix. Nous n'avons pas gelé les

implantations à Gaza : nous les avons défaites. Nous avons fait exactement ce que propose la théorie. Nous sommes partis, sommes retournés aux frontières de 1967, et avons démantelé les colonies de peuplement. Je ne crois pas qu'on se souvienne de tout ce que nous avons fait pour en arriver là. Nous avons arraché des milliers de personnes de leur foyer. Nous avons retiré des enfants de leurs écoles et de leurs jardins d'enfants. Nous avons détruit des synagogues. Nous avons même dû exhumer des cercueils. Et après tout cela, nous avons remis les clefs de Gaza au Président Abbas.

En théorie, cela aurait dû marcher, et le Président Abbas et l'Autorité palestinienne auraient pu ériger un État pacifique à Gaza. Nous n'avons pas oublié que le monde entier a salué notre retrait comme un grand acte de courage politique et un geste audacieux en faveur de la paix. Mais nous n'avons pas obtenu la paix. Nous avons eu la guerre. Nous avons eu l'Iran qui, par l'entremise du Hamas, s'est dépêché d'expulser l'Autorité palestinienne. L'Autorité palestinienne s'est effondrée en un jour, un seul jour.

Le Président Abbas vient de déclarer depuis cette tribune que les Palestiniens sont armés d'espoirs et de rêves. Oui, ils sont armés d'espoirs et de rêves, mais aussi de 10 000 missiles et de roquettes Grad fournies par l'Iran, sans même parler des tonnes d'armes meurtrières qui entrent dans Gaza depuis le Sinaï, la Libye et ailleurs.

Des milliers de missiles sont déjà tombés sur nos villes. On peut donc facilement comprendre pourquoi les Israéliens posent à juste titre la question suivante : « Qu'est-ce qui empêcherait la même chose de se produire en Cisjordanie? » La plupart des grandes villes du sud de notre pays sont à quelques dizaines de kilomètres de Gaza, mais dans le centre du pays, en face de la Cisjordanie, nos villes sont à quelques centaines de mètres, ou au plus à quelques kilomètres de la frontière avec la Cisjordanie.

Alors je pose la question suivante : « Qui ici mettrait en danger ses villes et sa famille? Qui mettrait si imprudemment en danger la vie de ses citoyens? » Israël est prêt à avoir un État palestinien en Cisjordanie, mais nous ne sommes pas prêts à y avoir un autre Gaza. C'est pourquoi nous devons avoir de véritables arrangements en matière de sécurité, ce que les Palestiniens refusent de négocier avec nous.

Les Israéliens se souviennent des leçons amères apprises à Gaza, dont beaucoup de détracteurs d'Israël choisissent de ne pas se souvenir. Ils conseillent de

manière irresponsable à Israël de suivre la même voie périlleuse. Nous lisons ce que ces personnes disent, et c'est comme s'il ne s'était rien passé. Elles répètent les mêmes conseils et les mêmes formules comme si rien de tout cela n'était arrivé. Et ces détracteurs continuent de faire pression sur Israël pour qu'il fasse des concessions de grande envergure sans garantie de sécurité. Ils qualifient d'hommes d'État audacieux ceux qui, sans le faire exprès, alimentent le crocodile insatiable du militantisme islamique. Ils traitent d'ennemis de la paix ceux d'entre nous qui demandent avec insistance que l'on dresse d'abord une barrière solide pour empêcher le crocodile d'entrer, ou au moins qu'on bâillonne sa gueule béante.

Ainsi confronté aux étiquettes et aux mauvaises langues, Israël doit écouter de meilleurs conseils. Mieux vaut une presse négative qu'un panégyrique positif, et mieux encore vaudraient des médias équitables dont le sens de l'histoire ne se limite pas au petit déjeuner et qui reconnaissent les préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité. Je crois que des négociations de paix sérieuses permettront d'examiner comme il se doit ces besoins et ces préoccupations, des négociations véritables.

Et les besoins sont nombreux, car Israël est un tout petit pays. Sans la Judée et la Samarie – la Cisjordanie – Israël n'est large que de 14 kilomètres. Je veux mettre cela en perspective pour nous tous ici. Cela fait à peu près deux tiers de la longueur de Manhattan. C'est la distance entre Battery Park et l'Université de Columbia. Et n'oublions pas que les gens qui vivent à Brooklyn et dans le New Jersey sont nettement plus sympathiques que certains voisins d'Israël.

Alors, comment protéger un pays aussi minuscule, entouré par des populations ayant juré sa destruction et armées jusqu'aux dents par l'Iran? Évidemment, on ne peut pas le défendre uniquement à partir d'un espace aussi étroit. Israël a besoin d'une plus grande profondeur stratégique, et c'est exactement la raison pour laquelle la résolution 242 (1967) n'exigeait pas d'Israël qu'il quitte tous les territoires qu'il avait acquis pendant la guerre des Six jours. Elle évoquait le retrait des territoires jusqu'à des frontières sûres et défendables. Et pour se défendre, Israël doit donc maintenir une présence militaire israélienne à long terme dans des zones stratégiques critiques de la Cisjordanie.

J'ai expliqué tout cela au Président Abbas. Il a répondu que, s'il voulait être un pays souverain, l'État palestinien ne pouvait accepter de tels arrangements. Pourquoi pas? Les États-Unis ont des contingents basés au Japon, en Allemagne et en Corée du Sud depuis plus d'un demi-siècle. La Grande-Bretagne possède une base aérienne à Chypre. La France a des forces dans trois pays africains indépendants. Or aucun de ces États n'affirme qu'il n'est pas souverain.

Il y a beaucoup d'autres questions de sécurité cruciales qui doivent également être réglées. Prenons la question de l'espace aérien. Encore une fois, la petite taille d'Israël crée d'énormes problèmes de sécurité. On peut traverser les États-Unis en avion en six heures. Pour traverser Israël, il faut trois minutes. Le minuscule espace aérien d'Israël va-t-il alors se retrouver coupé en deux et donné à un État palestinien qui n'est pas en paix avec Israël?

Notre principal aéroport international se trouve à quelques kilomètres de la Cisjordanie. Sans la paix, nos avions deviendront-ils les cibles de missiles antiaériens tirés de l'État palestinien voisin? Et comment arrêterons-nous la contrebande vers la Cisjordanie? Ce n'est d'ailleurs pas seulement la Cisjordanie; ce sont les montagnes de Cisjordanie, qui dominent la plaine côtière, où est installée la majorité de la population israélienne. Comment pourrions-nous empêcher, l'entrée en contrebande dans ces montagnes, de missiles qui pourraient être tirés sur nos villes?

Je soulève ces problèmes parce qu'il ne s'agit pas de problèmes théoriques. Ce sont des problèmes très concrets, et pour les Israéliens, il s'agit de questions de vie ou de mort. Toutes ces fissures potentielles dans la sécurité d'Israël doivent être comblées grâce à un accord de paix avant même que soit créé un État palestinien, et non pas après, car si l'on attend jusque-là, elles ne seront jamais comblées. Ces problèmes nous exploseront à la figure et feront voler la paix en éclats.

Les Palestiniens devraient d'abord faire la paix avec Israël, et ensuite obtenir leur État. Mais je tiens aussi à dire qu'après la signature de cet accord de paix, Israël ne sera pas le dernier des pays à souhaiter la bienvenue à un État palestinien en tant que nouveau Membre de l'Organisation des Nations Unies. Nous serons les premiers à le faire.

Il y a aussi autre chose : le Hamas a violé le droit international en gardant en captivité pendant cinq ans notre soldat Gilad Shalit, sans même autoriser une

seule visite de la Croix-Rouge. Il est détenu dans le noir d'un cachot, à l'encontre de toutes les normes internationales. Gilad Shalit est le fils d'Aviva et de Noam Shalit. Il est le petit-fils de Zvi Shalit, qui a fui l'Holocauste et est arrivé sur la terre d'Israël alors qu'il était enfant, dans les années 1930. Gilad Shalit est le fils de chaque famille israélienne. Chaque nation représentée ici devrait exiger sa libération immédiate. Si nous voulons adopter une résolution sur le Moyen-Orient aujourd'hui, c'est une résolution à cet effet que nous devrions adopter.

L'an dernier en Israël, à l'Université Bar Ilan, et cette année à la Knesset et devant le Congrès américain, j'ai présenté ma vision pour la paix, selon laquelle un État palestinien démilitarisé reconnaît l'État juif. Oui, l'État juif. Après tout, cette Assemblée est l'organe qui a reconnu l'État juif il y a 64 ans. À présent, l'Assemblée ne pense-t-elle pas qu'il est grand temps que les Palestiniens fassent de même?

L'État juif d'Israël protégera toujours les droits de toutes ses minorités, y compris des citoyens arabes d'Israël qui sont plus d'un million. J'aimerais pouvoir en dire autant d'un futur État palestinien, car d'après ce que les responsables palestiniens ont clairement indiqué l'autre jour – en fait, je crois même qu'ils l'ont dit ici, à New York – l'État palestinien ne tolérera aucun Juif. Ce sera un État sans Juif – *Judenrein*. C'est du nettoyage ethnique. Il y a des lois aujourd'hui à Ramallah qui font de la vente de terres à des Juifs un acte punissable de la peine de mort. C'est du racisme. Et l'Assemblée sait à quelles autres lois cela fait penser.

Israël n'a aucune intention quelle qu'elle soit de modifier le caractère démocratique de son État. Nous ne voulons tout simplement pas que les Palestiniens essaient de modifier le caractère juif de notre État. Nous voulons qu'ils abandonnent leur rêve de submerger Israël par des millions de Palestiniens.

Le Président Abbas a dit ici-même, il y a quelques instants, que les colonies de peuplement se trouvaient à l'origine du conflit israélo-palestinien. C'est bien étrange. Notre conflit a débuté près d'un demi-siècle avant même qu'il y ait une seule colonie israélienne en Cisjordanie. Donc, si ce que le Président Abbas a dit est vrai, je suppose que les colonies dont il parle sont Tel-Aviv, Haïfa, Jaffa et Be'er Sheva. C'est peut-être ce qu'il voulait dire l'autre jour lorsqu'il a déclaré qu'Israël occupait les terres palestiniennes depuis 63 ans. Il n'a pas dit depuis 1967, il a dit depuis 1948.

J'espère que quelqu'un prendra la peine de lui poser cette question, parce que cela illustre une vérité simple. Les colonies ne sont pas à l'origine du conflit; elles sont le résultat du conflit. Les colonies constituent un problème qui doit être traité et réglé dans le cadre de négociations. Mais l'origine du conflit a toujours été, et demeure malheureusement, le refus des Palestiniens de reconnaître un État juif quelles que soient ses frontières.

Je pense qu'il est temps que les dirigeants palestiniens reconnaissent ce que tous les dirigeants internationaux sérieux, de Lord Balfour et David Lloyd George en 1917, au Président Truman en 1948 et au Président Obama il y a deux jours ici même, ont reconnu – à savoir qu'Israël est l'État juif.

Je voudrais demander au Président Abbas de cesser d'éluder la question, de reconnaître l'État juif, et de faire la paix avec nous. Pour instaurer une paix véritable, Israël est prêt à faire des compromis douloureux. Nous pensons que les Palestiniens ne devraient être ni citoyens ni sujets d'Israël. Ils devraient vivre dans un État libre qui leur est propre. Mais ils devraient être prêts comme nous, à faire des compromis. Et nous saurons qu'ils sont prêts à faire des compromis et à accepter la paix lorsqu'ils commenceront à prendre au sérieux les exigences d'Israël en matière de sécurité et qu'ils cesseront de nier notre lien historique avec notre patrie ancestrale. Je les entends souvent accuser Israël de vouloir judaïser Jérusalem. C'est comme si l'on accusait les États-Unis d'Amérique de vouloir américaniser Washington ou les Britanniques de vouloir angliciser Londres. Pourquoi sommes-nous appelés juifs? Parce que nous venons de Judée.

Dans mon bureau à Jérusalem, il y a un sceau ancien. Il est monté sur une chevalière qui appartenait à un responsable juif à l'époque biblique. Ce sceau a été découvert juste à côté du Mur des lamentations et date de 2 700 ans, de l'époque du Roi Hezekiah. Le nom d'un officiel juif est inscrit en hébreu sur la chevalière. Son nom est Netanyahu. C'est mon nom de famille. Mon prénom, Benjamin, existait déjà il y a 1 000 ans. Benjamin, c'est Binyamin – le fils de Jacob, que l'on appelait également Israël. Jacob et ses 12 fils parcouraient les mêmes collines de Judée-Samarie il y a 4 000 ans et, depuis, il y a toujours eu une présence juive sur cette terre.

Ces Juifs contraints de quitter notre terre – les Juifs d'Espagne, avant d'en être expulsés; les Juifs

d'Ukraine, fuyant les pogroms; les Juifs qui ont lutté dans le ghetto de Varsovie alors que les nazis les encerclaient – n'ont jamais cessé de rêver de leur retour. Ils n'ont jamais cessé de prier, ils n'ont jamais cessé de le désirer ardemment. Ils chuchotaient: « L'an prochain à Jérusalem. L'an prochain en Terre promise ».

En tant que Premier Ministre israélien, je parle au nom d'une centaine de générations de Juifs dispersés dans le monde entier et qui ont enduré les pires souffrances, mais qui n'ont jamais cessé d'espérer retourner vivre dans le seul et unique État juif.

Je continue d'espérer que le Président Abbas sera mon partenaire de paix. J'ai travaillé dur en faveur de cette paix. Le jour de mon entrée en fonctions, j'ai appelé à des négociations directes sans conditions préalables. Le Président Abbas n'a pas répondu. J'ai proposé une vision de paix, avec deux États pour deux peuples. Il n'a pas répondu non plus. J'ai supprimé des centaines de barrages routiers et de points de contrôle pour faciliter la libre circulation dans les zones palestiniennes. Cela a favorisé une croissance impressionnante de l'économie palestinienne. Mais là encore, il n'y a pas eu de réponse. J'ai pris la décision sans précédent de geler toute nouvelle implantation pendant 10 mois. Aucun Premier Ministre ne l'avait fait avant moi, jamais. À nouveau, et j'entends des applaudissements, il n'y a pas eu de réponse. Aucune réponse.

Ces dernières semaines, des responsables américains ont fait plusieurs propositions pour relancer les pourparlers de paix. Certains éléments de ce qu'ils proposaient, concernant les frontières, ne m'ont pas plu. Certains points concernant l'État juif n'ont certainement pas plu aux Palestiniens. Mais malgré toutes mes réserves, j'étais prêt à aller de l'avant sur la base des propositions américaines. Pourquoi le Président Abbas ne se joint-il pas à moi? Nous devons cesser de négocier les négociations. Poursuivons-les, simplement. Négocions la paix.

Pendant des années, j'ai défendu Israël sur le champ de bataille. Pendant des années, j'ai défendu Israël devant l'opinion publique. Le Président Abbas a, quant à lui, consacré sa vie à défendre la cause palestinienne. Ce conflit doit-il se poursuivre pendant encore des générations, ou allons-nous donner à nos enfants et nos petits-enfants la possibilité d'évoquer dans les années à venir la manière dont nous sommes parvenus à y mettre fin? Tel doit être notre objectif et je pense que nous pouvons l'atteindre.

En l'espace de deux ans et demi, le Président Abbas et moi ne nous sommes rencontrés à Jérusalem qu'une seule fois, bien que ma porte lui ait toujours été ouverte. S'il le souhaite, je me rendrai à Ramallah. En fait, j'ai une meilleure idée. Nous avons tous les deux parcouru des milliers de kilomètres pour venir à New York. Nous nous trouvons maintenant dans la même ville; dans le même bâtiment. Rencontrons-nous donc aujourd'hui, à l'ONU. Qui va nous en empêcher? Qu'est-ce qui va nous en empêcher? Si nous voulons véritablement la paix, qu'est-ce qui nous empêche de nous rencontrer aujourd'hui et d'engager des négociations de paix?

Je propose que nous parlions ouvertement et franchement. Écoutons ce que l'autre a à dire. Parlons, comme nous disons au Moyen-Orient, *dughri*. Cela signifie « sans détour ». Je lui ferai part de mes exigences et de mes préoccupations; il me fera part des siennes. Et, avec l'aide de Dieu, nous trouverons un terrain d'entente pour la paix.

Un vieil adage arabe dit que l'on ne peut pas applaudir d'une seule main. Cela est également vrai pour la paix. Je ne peux pas faire la paix seul. Je ne peux pas faire la paix sans interlocuteur. Au Président Abbas, je tends la main – la main d'Israël – pour la paix. J'espère qu'il la saisira. Nous sommes tous les deux des fils d'Abraham. Mon peuple l'appelle Avraham; le sien l'appelle Ibrahim. Nous avons le même patriarche. Nous vivons sur la même terre. Nos destins sont liés. Réalisons la vision d'Ésaïe : « Le peuple qui marchait dans les ténèbres a vu une grande lumière ». (*La sainte Bible, Ésaïe 9:2*). Que cette lumière soit celle de la paix.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de l'État d'Israël de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Benjamin Netanyahu, Premier Ministre de l'État d'Israël, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Fredrik Reinfeldt, Premier Ministre du Royaume de Suède

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Royaume de Suède.

M. Fredrik Reinfeldt, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Fredrik Reinfeldt, Premier Ministre du Royaume de Suède, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Reinfeldt (Suède) : Il y a plus de 10 ans, nous avons décidé de définir huit objectifs concrets pour débarrasser l'humanité de la pauvreté extrême, de la faim et de l'analphabétisme. Nous les avons appelé objectifs du Millénaire pour le développement. Ces objectifs ont eu un impact considérable. Ils ont permis à la communauté internationale de lever et mobiliser des ressources pour la coopération au service du développement.

En outre, des progrès importants ont été réalisés. La pauvreté a reculé dans de nombreux pays. D'ici à 2015, on prévoit que le taux mondial de pauvreté passera en deçà des 15 %. Certains des pays les plus pauvres au monde ont enregistré des avancées considérables en matière d'éducation. La mortalité post-infantile a été réduite. Le nombre de nouveaux cas d'infection à VIH décline régulièrement. L'accès à l'eau potable s'est accru. Il nous reste toutefois un long chemin à parcourir dans d'autres domaines pour améliorer le niveau de vie et garantir l'égalité des chances de tous les habitants du globe.

Je voudrais aujourd'hui m'arrêter tout particulièrement sur un domaine clef où les progrès restent très lents. Étant donné qu'elle concerne la moitié de la population mondiale et la moitié du capital humain de la planète, cette question est d'une importance cruciale. Je veux parler de ce qui est peut-être le plus grand manquement aux droits de l'homme, ou en tout cas celui qui touche le plus grand nombre d'êtres humains. Je veux parler des droits fondamentaux, économiques et sociaux non réalisés des 3,5 milliards de femmes et de filles. Les femmes et les filles représentent 50 % de la population mondiale, mais on ne leur donne pas la possibilité de réaliser leur potentiel de puissants moteurs du développement économique et de la paix et de la sécurité.

Qu'il me soit permis d'éclairer les membres sur la situation telle qu'elle se présente aujourd'hui. Les femmes réalisent 66 % de la production mondiale et produisent 50 % des denrées alimentaires, mais elles ne gagnent que 10 % du revenu mondial et ne possèdent que 1 % des biens. Les femmes et les filles représentent 70 % de la population défavorisée mondiale. Chaque jour, approximativement

1 000 femmes meurent de complications liées à la grossesse ou à l'accouchement, ce qui se traduit par environ 350 000 décès par an.

Cette semaine, nous avons assisté à un grand moment de l'histoire de l'ONU lorsque la Présidente brésilienne Dilma Rousseff est devenue la toute première femme à ouvrir le débat général. Mais dans le même temps, il y a toujours en 2011 des pays où les femmes n'ont pas le droit de vote. Dans 28 pays seulement, la proportion de femmes siégeant au parlement a atteint le seuil critique des 30 %. Il n'y a que 19 femmes à diriger leur pays en qualité de chefs d'État ou de gouvernement élus. Ce n'est pas équitable. Ce n'est pas juste. Et franchement, c'est aberrant.

À mon sens, l'égalité des sexes passe avant tout par la garantie de l'égalité des droits entre les hommes et les femmes. Il s'agit de donner à toutes les personnes, quel que soit leur sexe, les mêmes chances en matière d'éducation, de débouchés économiques et de participation à la société. Il y a en 2011 des femmes qui n'ont toujours pas les mêmes droits que les hommes. Elles n'ont pas le droit de voter, d'hériter, de travailler ni même de conduire une voiture. Et dans les cas les plus extrêmes, les femmes sont soumises à la violence sexiste et au viol comme arme de guerre.

Or, les femmes ne sont pas les seules à souffrir du non-respect de leurs droits; la société tout entière pâtit de cette disparité. Et, je dois dire, que c'est là une très mauvaise politique économique pour les pays concernés. En cette période de crise économique mondiale, en particulier, il semble évident que nous devrions tirer pleinement parti de toutes les ressources humaines.

Je vais donner quelques exemples. Comblers le fossé entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes aurait une incidence considérable sur l'économie mondiale. Cela ferait faire un bond pouvant aller jusqu'à 9 % au produit intérieur brut (PIB) des États-Unis, jusqu'à 13 % pour le PIB de la zone euro et jusqu'à 16 % pour le PIB japonais. Mais une plus grande égalité des sexes n'a pas seulement des avantages économiques immédiats; c'est également un investissement pour l'avenir. L'exemple fournit par tout un éventail de pays l'illustre clairement. Lorsque les femmes exercent davantage le contrôle sur les revenus du ménage, une part plus importante de ces revenus est consacrée aux besoins des enfants, tels que la nourriture, la santé et l'éducation. Les enfants ont une meilleure croissance, ils tombent moins souvent

malades et ont davantage de chances d'obtenir de meilleurs emplois. En outre, lorsque les femmes jouent un rôle plus important dans la société en façonnant les institutions ou en jouant des rôles de premier plan dans la politique ou dans le milieu des affaires, on constate des améliorations très nettes pour le bien public et la corruption diminue. Lorsqu'elles participent aux processus d'instauration de la paix, les résultats s'améliorent.

En résumé, je considère l'égalité des sexes comme une question fondamentale des droits de l'homme mais aussi comme une stratégie économique intelligente. J'invite tous les représentants siégeant dans cette salle aujourd'hui à imaginer les répercussions en termes de croissance économique pour leurs pays si les femmes avaient la possibilité de participer pleinement à la société.

Au fur et à mesure que la technologie se développe, le monde change. Grâce à mon téléphone portable, je peux en l'espace d'une minute être en contact avec un ami qui se trouve à l'autre bout de la terre ou avec mes enfants chez moi en Suède. C'est tout simplement ahurissant. Mais il ne faut pas plus d'une minute également pour obtenir des informations de première main sur la situation dans des régions du monde en proie à des troubles. Nous avons directement accès à des photos de cas d'abus ou de violence, prises sous le manteau avec des téléphones portables afin d'apporter des témoignages au monde entier. De nos jours, les idéaux de liberté et de démocratie se propagent à la vitesse du son. Nous l'avons vu en Afrique du Nord. Nous le voyons au Moyen-Orient. L'Internet et les nouvelles technologies ont créé une autoroute ultra rapide vers la démocratie et la liberté. Certains tentent d'y ériger des barrages; les gouvernements répressifs s'efforcent de réprimer les droits dont ils ont peur.

L'ONU doit jouer un rôle de chef de file et protéger et entretenir ces nouvelles voies vers la démocratie et la liberté. Le Rapporteur spécial des Nations Unies sur la promotion et la protection du droit à la liberté d'opinion et d'expression a récemment conclu qu'il doit y avoir le moins de restriction possible à la liberté d'expression en ligne. Il l'a qualifiée de catalyseur d'autres droits de l'homme. La Suède, de concert avec 40 autres pays du monde, appuie vigoureusement cette conclusion. Nous voulons forger une alliance pour la liberté sur Internet, et nous avons lancé une initiative spéciale en faveur de la démocratisation et de la liberté d'expression pour

appuyer d'urgence les militants des droits de l'homme et les agents du changement démocratique. L'Internet est la nouvelle ligne de front dans la lutte pour la liberté dans le monde.

Dans de nombreux pays, notamment le mien, nous tenons la liberté pour acquise. Dans d'autres en revanche, elle fait toujours figure de rêve. Cette année, nous avons vu des personnes courageuses en Afrique du Nord et au Moyen-Orient descendre dans la rue et lutter pour réaliser leur rêve; lutter pour la liberté, l'ouverture et la démocratie. Pour y arriver, elles ont besoin de notre soutien. Lorsque plane la menace de génocide, de crime de guerre, de nettoyage ethnique ou de crime contre l'humanité, lorsque des dirigeants autocrates, comme en Syrie, retournent leurs armes contre leurs propres citoyens, la communauté internationale a la responsabilité de protéger les civils.

La Suède entend jouer un rôle dans cette phase décisive pour la région. Nous contribuons à la mise en œuvre des résolutions 1970 (2011) et 1973 (2011) du Conseil de sécurité en Libye. Nous fournissons une aide humanitaire importante à plusieurs pays d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Et lorsque les nouveaux gouvernements s'attèleront à la tâche cruciale qui consiste à instaurer les principes démocratiques, l'état de droit et le respect des droits de l'homme, nous serons disposés à poursuivre notre appui et même à l'accroître pour voir le Printemps arabe se transformer en un été radieux.

L'Union européenne est profondément déterminée à voir Israël et un État palestinien, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité. Nous souhaitons tous la reprise du processus de paix. Les violations du droit international doivent cesser. Alors et alors seulement, il sera possible d'instaurer une paix véritable et durable.

La corne de l'Afrique est confrontée à la plus grave famine de ces 60 dernières années. Nous sommes en présence d'une catastrophe humanitaire de grande ampleur. La communauté internationale doit intervenir mieux et plus rapidement, sans tarder. Les catastrophes comme celles qui ont frappé Haïti, le Pakistan, et maintenant la corne de l'Afrique, démontrent le rôle central de l'ONU dans l'action humanitaire. L'ONU a besoin de notre plein appui pour améliorer davantage les capacités internationales d'intervention.

En cette ère de mondialisation, nous ne sommes pas seulement connectés en ligne; nous partageons également une planète aux ressources limitées.

Pourtant, nous consommons comme s'il n'y avait pas de lendemain. Je suis convaincu que pour parvenir au développement durable, il faut des solutions mondiales. À cet égard, la Conférence des Nations Unies sur le développement durable qui doit se tenir l'année prochaine au Brésil sera décisive. J'appelle de mes vœux un renouvellement fort de l'engagement politique en faveur du développement durable.

Nous espérons également voir des progrès concrets à la Conférence sur les changements climatiques qui se tiendra à Durban en novembre. Nous savons ce qu'il nous faut faire, et ce, depuis longtemps – réduire encore davantage les émissions de gaz à effet de serre. Sans cela, nous ne pourrions pas renverser la tendance actuelle du réchauffement planétaire.

Nous traversons une période agitée. Certains pays ont été frappés par des crises financière et économique; d'autres subissent les graves conséquences du réchauffement planétaire; tandis que d'autres encore sont en train de bâtir des sociétés nouvelles où la liberté et la démocratie remplacent la dictature et la répression. Plus que jamais, nous avons besoin d'une instance mondiale qui fonctionne pour garantir la coopération internationale, régler les conflits et poursuivre notre quête de développement économique, social et environnemental durable. La nécessité d'une ONU forte, fondée sur la légitimité politique, la justice et les droits de l'homme, est toujours aussi grande. La Suède n'épargnera aucun effort pour appuyer une ONU vigoureuse en contribuant de manière importante à l'aide humanitaire et à l'aide au développement et en œuvrant pour la paix, la sécurité et les droits de l'homme.

Nous voulons également contribuer à la revitalisation des travaux de l'ONU dans le domaine du désarmement et de la non-prolifération. Avec le Mexique, en tant que co-présidents de la Conférence organisée pour faciliter l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, nous allons œuvrer avec détermination pour accélérer l'entrée en vigueur du Traité.

Nous avons également présenté notre candidature à un siège au Conseil des droits de l'homme pour la période 2013-2015. En tant que membre du Conseil, la Suède contribuera activement à rendre cet organe plus efficient et plus dynamique et à promouvoir l'exercice universel des droits de l'homme – en faisant des droits une réalité.

Cette semaine, nous commémorons le cinquantième anniversaire de la mort du Secrétaire général Dag Hammarskjöld, qui était de nationalité suédoise. Dag Hammarskjöld a joué un rôle important pour réformer l'ONU et en faire ce qu'elle est aujourd'hui. Aussi voudrais-je conclure sur ses paroles :

« La poursuite de la paix et du progrès, avec ses épreuves et ses erreurs, ses succès et ses revers, ne peut jamais être relâchée ni abandonnée ».

Cela était vrai à l'époque et reste vrai aujourd'hui.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Royaume de Suède de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Fredrik Reinfeldt, Premier Ministre du Royaume de Suède, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 14 h 25.